

Délibération N°2022-023

Compte financier 2021

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,*

Article 1 :

Le budget agrégé comprend le budget principal UNICAEN et le budget annexe immobilier (BAIM).

Article 2 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

- 2616 ETPT, dont 2303 ETPT sous plafond d'emplois législatif et 313 ETPT hors plafond d'emplois législatif.
- 249 872 373 € € d'autorisations d'engagement dont :
 - 192 748 617 € personnel
 - 29 917 813 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 27 205 943 € investissement
- 248 939 275 € de crédits de paiement dont :
 - 192 748 617 € personnel
 - 29 367 334 € fonctionnement
 - 0 € intervention
 - 26 823 324 € investissement
- 250 570 174 € de recettes
- 1 630 899 € de solde budgétaire

Article 3 :

Le Conseil d'administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- - 3 065 666 € de variation de trésorerie
- 9 071 360 € de résultat patrimonial
- 12 913 496 € de capacité d'autofinancement
- 2 192 249 € de variation de fonds de roulement

Article 4 :

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, l'annexe, le compte de résultat et le bilan sont joints à la présente délibération.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUJ

Délibération publiée le : 14 MARS 2022

Délibération transmise à Mme la Rectrice le : 14 MARS 2022

MOYENNE ETPT

			2019			2020			2021		
			Plafond État	Plafond Unicaen	TOTAL	Plafond État	Plafond Unicaen	TOTAL	Plafond État	Plafond Unicaen	TOTAL
			En ETPT	En ETPT		En ETPT	En ETPT		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, Enseignants-Chercheurs	Permanents	Titulaires	1 093	0	1 093	1 077	0	1 077	1 072	0	1 072
		CDI	0	7	7	0	8	9	1	10	11
	Non permanents	CDD	311	136	447	312	110	422	316	91	407
	TOTAL			1 405	143	1 547	1 389	118	1 507	1 390	101
BIATSS	Permanents	Titulaires	777	0	777	769	0	769	755	0	755
		CDI	39	42	81	43	43	86	46	49	95
	Non permanents	CDD	97	94	191	106	99	205	112	163	276
	TOTAL			913	136	1 049	917	142	1 059	914	212
TOTAUX			2 318	278	2 596	2 306	260	2 566	2 303	313	2 616

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires agrégées au compte financier 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES					RECETTES		
	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.		Montants exécutés		Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés	
	AE	CP	AE	CP			
Personnel	192 761 307	192 761 307	192 748 617	192 748 617	246 062 031	246 476 482	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>	<i>57 828 392</i>	<i>57 828 392</i>	<i>54 559 087</i>	<i>54 559 087</i>	197 359 908	199 900 020	Subvention pour charges de service public
					2 085 762	2 276 717	Autres financements de l'Etat
					1 915 487	1 925 399	Fiscalité affectée
Fonctionnement	33 152 953	32 767 873	29 917 813	29 367 334	20 737 219	16 211 576	Autres financements publics
					23 963 655	26 162 770	Recettes propres
Intervention	-	-					
Investissement	30 957 948	31 726 173	27 205 943	26 823 324	3 557 480	4 093 691	Recettes fléchées*
					1 207 480	1 892 018	Financements de l'Etat fléchés
					2 350 000	2 201 673	Autres financements publics fléchés
					-	-	Recettes propres fléchées
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	256 872 208	257 255 353	249 872 373	248 939 275	249 619 511	250 570 174	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)				1 630 899	7 635 842		SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 4
Equilibre financier Compte financier 2021 agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS			FINANCEMENTS		
	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	7 635 842			1 630 899	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>		-	3 404 348	10 170 652	<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>	11 040 190	8 539 753	-		<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)	312 665	313 865	143 750	143 715	Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**	5 250 000	5 536 939	1 360 000	1 442 275	Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)		63 686	-	368 064	Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	13 198 507	5 914 490	1 503 750	2 848 825	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)			11 694 757	3 065 666	PRELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			-	9 534 130	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>	2 414 348	6 468 464	11 694 757		<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	13 198 507	5 914 490	13 198 507	5 914 490	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Compte financier 2021 Agrégé

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**Compte de résultat prévisionnel**

CHARGES	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés	PRODUITS	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés
Personnel	190 661 307	190 611 842	Subventions de l'Etat	197 359 908	201 453 978
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	57 742 744	55 805 482	Fiscalité affectée	1 915 487	1 925 399
Fonctionnement autre que les charges de personnel	48 896 872	46 642 332	Autres subventions	13 817 219	10 137 399
Intervention (le cas échéant)			Autres produits	34 368 650	32 808 758
TOTAL DES CHARGES (1)	239 558 179	237 254 174	TOTAL DES PRODUITS (2)	247 461 264	246 325 534
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	7 903 085	9 071 360	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)		
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	247 461 264	246 325 534	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	247 461 264	246 325 534

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés	
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	7 903 085	9 071 360	
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	14 026 840	14 900 210	
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	0	83 455	
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		0	
- produits de cession d'éléments d'actifs	0	2 589	
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs	10 404 995	10 972 031	11 055 485
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	11 524 930	12 913 496	

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés	RESSOURCES	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés
Insuffisance d'autofinancement	0	0	Capacité d'autofinancement	11 524 930	12 913 496
Investissements	31 726 173	26 939 588	Financement de l'actif par l'État	2 819 626	4 385 037
Remboursement des dettes financières	285 265	310 265	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État	17 517 824	12 001 069
			Autres ressources	0	0
			Augmentation des dettes financières	0	142 500
TOTAL DES EMPLOIS (5)	32 011 438	27 249 853	TOTAL DES RESSOURCES (6)	31 862 380	29 442 102
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	2 192 249	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	149 058	

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT**Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie**

	Montants dernier budget rectificatif (n°2) voté le 09/12/2021.	Montants exécutés
Niveau initial du FONDS DE ROULEMENT	26 017 133	26 017 133
Niveau initial du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-9 857 963	-9 857 963
Niveau initial de la TRESORERIE	35 875 096	35 875 096
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-149 058	2 192 249
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	11 545 699	5 257 915
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-11 694 757	-3 065 666
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	25 868 075	28 209 382
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	1 687 736	-4 600 048
Niveau final de la TRESORERIE	24 180 339	32 809 430

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

L'annexe aux comptes 2021

Présentation du document

Le présent document est un état financier qui complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat. Il vise à apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension de ces documents comptables et accompagne les informations qu'il contient.

Il est établi selon les préconisations de l'instruction du 14 décembre 2020 de la direction générale des finances publiques n° ECOE2034906J portant instruction comptable commune, publiée au BOFIP-GCP-20-0010 du 14 décembre 2020.

La note est établie par ailleurs en tenant compte du passage effectif de l'établissement à la GBCP au 1^{er} janvier 2017. Cette annexe est en conséquence établie selon les modalités de présentation exposées par la norme 1 de l'instruction commune : Modalités de présentation des états financiers.

Les éléments mentionnés dans cette annexe sont réputés significatifs dès lors qu'ils répondent à l'une des conditions suivantes :

- Le poste représente un certain pourcentage du total du bilan ;
- La variation représente entre 10 et 20% du montant total du poste ;
- Le montant considéré représente plus de 10% du bénéfice net.

SOMMAIRE

- 1..... Les faits marquants de l'exercice
- 2..... Les règles et méthodes comptables
- 3..... Les analyses des postes du bilan
- 4..... Les analyses du compte de résultat
- 5..... Autres informations
- 6..... Les effectifs
- 7..... Les annexes

1 - Les faits marquants de l'exercice 2021

Tout comme en 2020, l'Université a connu un mode fonctionnement inhabituel au cours de l'exercice 2021 en raison de la crise sanitaire. Les services financiers et l'agence comptable se sont une nouvelle fois fortement mobilisés pour faire face aux dépenses urgentes de l'établissement et percevoir l'ensemble des recettes attendues.

A ce titre, l'année 2021 a été marquée par la perception de nouvelles subventions d'investissement de la part de l'Etat et de la Région et par l'encaissement de l'Intracting pour la réalisation des travaux. A la clôture de l'exercice, le solde du compte de trésorerie de l'Université est encore conséquent car de nombreux paiements relatifs aux travaux de rénovation immobilière au sein du Campus I de Caen et au Centre de Recherche en Environnement Côtier (CREC) n'interviendront qu'en 2022.

Il faut également noter un accroissement d'activité notable du pôle recettes de l'agence comptable dont les opérations de comptabilisation sont passées de moins de 5000 en 2020 à plus de 7000 en 2021 en raison de la réforme de l'apprentissage.

Sur le plan comptable, l'année 2021 se caractérise également par une augmentation des charges de fonctionnement (+ 4.26 millions d'€), mais aussi une augmentation des produits plus importante (+ 7.71 millions), ce qui a permis d'améliorer le résultat bénéficiaire par rapport à l'année 2020.

Ainsi le bénéfice constaté est passé de **5 624 786 €** à **9 071 360 €**

Quant au bilan patrimonial de l'établissement, l'année 2021 s'est caractérisée par la poursuite des travaux de fiabilisation de l'inventaire physique en collaboration avec les composantes (sorties d'actifs votées lors de 2 Conseils d'administration).

Fin 2021, le ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI) a remboursé les charges salariales sur heures complémentaires relatives à la loi TEPA (Travail, Emploi et Pouvoir d'Achat) pour 491 674 €.

Enfin, le 11 février 2022, l'acte notarié scellant définitivement le transfert de propriété de l'Etat vers l'université de Caen Normandie a été signé.

2 - Les règles et méthodes comptables

Rappel : accès aux RCE (Responsabilités et Compétences Elargies) et certification des comptes

L'UNICAEN a accédé au 1er janvier 2011 aux responsabilités et compétences élargies (RCE) prévues par la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU) et le décret du 27 juin 2008, dont l'une des principales conséquences est le transfert par l'Etat de la masse salariale du Titre 2 de son budget.

La loi de 2007 prévoyant une certification annuelle des comptes par un commissaire aux comptes, l'UNICAEN a donc missionné le Cabinet Mazars par une procédure de Marchés Publics, portant sur les exercices 2017 à 2022 inclus.

Les années prises en référence dans cette annexe relative aux comptes 2021 sont donc comparables, en particulier pour les chiffres de dépenses de masse salariale et ceux des subventions reçues de l'Etat pour financer les charges de service public (SCSP).

Les comptes annuels des EPSCP sont établis selon les principes comptables repris par l'instruction numéro ECOE2034906J du 14 décembre 2020 et en conformité avec le plan comptable général découlant de l'instruction comptable commune.

Dès lors, la présentation des comptes relatifs à l'exercice 2021 est comparable dans les méthodes suivies à celles qui ont permis d'établir les comptes relatifs à l'exercice 2020.

Ainsi, l'Université s'étant dotée, depuis le 1er janvier 2017, d'un logiciel compatible avec la GBCP, elle a donc appliqué en 2021 le décret GBCP. Le bilan d'entrée 2021 est donc comparable à celui de sortie 2020.

2.1 - Les principes comptables de base

Les comptes de l'université de Caen (qui intègrent les comptes de l'université et du Budget Annexe Immobilier depuis le 1^{er} janvier 2020), Établissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP), sont établis conformément au nouveau référentiel comptable applicable à compter du 1er janvier 2017 :

- En conformité avec le Plan Comptable Général (PCG) résultant du règlement n° 99-03 du 29 avril 1999 modifié, du Comité de la réglementation comptable.
- En conformité avec la nouvelle nomenclature M9 applicable aux comptes clos au 31 décembre 2021 ;
- Suivant les préconisations de l'instruction du 20 novembre 2013 sur la comptabilisation des subventions reçues au sein des établissements publics nationaux.
- Suivant les préconisations de l'instruction du 27 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne temps (CET), des heures supplémentaires et des heures complémentaires.
- Suivant les préconisations de l'instruction du 29 janvier 2014 relative à la comptabilisation des transferts d'actifs entre entités du secteur public.
- Suivant les préconisations de l'instruction du 9 avril 2014 relative aux modalités de mise en œuvre de la comptabilisation par composants des actifs.
- Suivant l'instruction FCPE1525868J du 16 octobre 2015 relative au retraitement des ressources affectées.
- Et suivant les préconisations du Conseil de Normalisation des Comptes Publics (CNOCP)

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- o Continuité d'exploitation
- o Permanence des méthodes comptables
- o Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2 - Les immobilisations et subventions d'investissement et leurs amortissements respectifs

2-2-1) Immobilisations corporelles et incorporelles

Méthode d'intégration à l'actif des comptes :

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, et chacune des immobilisations est comptabilisée en tant qu'élément indivisible de l'actif principal et pour son coût total dans le respect de l'instruction du 09/04/2014 :

- Le prix d'achat après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes ;
- Tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Méthode et durée d'amortissement :

Suite au vote du Conseil d'Administration, les biens acquis à compter du 1^{er} janvier 2011 sont amortis à compter du jour de la mise en service suivant la méthode du prorata temporis. Ils étaient précédemment amortis par annuité à compter du 1^{er} janvier suivant.

Lors de la reprise des biens de l'inventaire dans la comptabilité GBCP en 2017, tous les biens ont été repris selon la méthode du prorata temporis qui s'applique aussi à la neutralisation de leur financement.

Le Conseil d'administration du 6 avril 2012 a fixé les durées d'amortissement suivantes et les comptes prévus dans l'instruction comptable commune (M9) sont indiqués ci-après :

Catégorie d'immobilisation	Compte M9	Durée
Logiciels, brevets, licences	205	5 ans
Constructions	2131	30 ans
Installations générales, agencements, aménagements de constructions	2135	20 ans
Installations techniques complexes	2151	10 ans
Installations à caractère spécifique	21531/35/38	5 ans à 10 ans
Matériel scientifique	2154	5 ans à 10 ans
Matériel d'enseignement	2156	10 ans
Agencement du matériel et outillage	2157	10 ans
Collections	216	10 ans
Agencements divers	2181	20 ans
Matériel de transport	2182	7 à 10 ans
Matériel de bureau	21831	10 ans
Mobilier	2184	10 ans
Matériel informatique	21832	3 à 5 ans
Matériel divers	2188	10 ans

Composition des postes d'actifs :

Les immobilisations incorporelles se composent exclusivement de logiciels, brevets et licences.

Les immobilisations corporelles et leur variation se décomposent en :

1/ **Patrimoine immobilier (terrains et constructions)** : l'évaluation des biens chiffrés en 2010 par le CBRE et intégrés dans le patrimoine a fait l'objet d'une nouvelle évaluation en 2014 en collaboration entre les services de l'Université et ceux de France Domaines. Les nouvelles évaluations ont été intégrées en comptabilité en date du 01/01/2015, les anciennes évaluations de 2010 ont été sorties à la même date. Concomitamment une sortie des travaux menés dans ces bâtiments entre les deux évaluations a été opérée.

2/ **Actifs mobiliers** : les travaux engagés concernant la fiabilisation de l'inventaire physique des biens mobiliers de l'établissement se sont poursuivis. La procédure mise en place pour l'apurement régulier et permanent des actifs mobiliers (1 fois par an à minima) et pour la vérification systématique de présence des biens d'une valeur significative (supérieure à 15.000

€) a permis de procéder à 2 opérations de sortie d'actifs, votées lors des Conseils d'administrations des 09 juillet et 14 octobre 2021.

Ce travail continuera à être mené très régulièrement en lien avec les services techniques (DSI, DPL) et les composantes, en particulier les laboratoires pour les biens scientifiques.

3/ **Les immobilisations en cours** concernent principalement la poursuite des travaux de réhabilitation du CREC et du bâtiment B.

Les immobilisations financières concernent des prêts octroyés aux personnels par l'Université et l'acquisition de titres de participation dans la SAS ENERGIES MARINES RENOUVELABLES, à l'automne 2019 pour un montant de 15 000 €.

2-2-2) Les subventions d'investissement

Lors de la préparation des budgets, primitifs et rectificatifs, les subventions connues et fléchées pour l'investissement sont inscrites puis titrées et comptabilisées en section d'investissement.

La reprise des subventions d'investissement s'effectue en parallèle des amortissements pratiqués sur les biens financés par ces financements auxquels elles ont été rattachées.

Les financements externes sont inscrits au bilan en tant que financements rattachés à des actifs, soit au vu des précisions contenues dans les décisions attributives de subventions, dans le respect de la partie versante, soit d'après la réalité et la connaissance de l'origine du financement de l'actif, suivant les modalités prévues par l'instruction du 18 décembre 2012.

3 – Analyse des postes du bilan

3.1 - Actifs immobilisés (cf. annexe 4 du compte financier)

Le montant est valorisé selon les coûts complets d'acquisition des immobilisations. Le montant des entrées d'actifs s'est élevé à **27 502 852 €** et le montant des sorties d'actif s'est élevé à **4 257 286 €**

Au cours de l'année 2021, le patrimoine immobilier de l'Université a augmenté de **23.2 millions d'€**.

Le montant de l'actif immobilisé s'élève désormais à **365 915 223 €**, amorti pour une valeur de **104 675 969 €**, soit une valeur nette de **261 239 254 €** en très nette augmentation.

En effet, la valeur nette de 2020 était de **249 040 255 €**, soit une augmentation de **4.9 %**. Cela tend à traduire un renouvellement significatif du patrimoine immobilier qui résulte principalement des travaux du bâtiment B et de ceux du CREC, mais également de l'effort d'investissement très significatif en matériels pédagogique et informatique en lien avec la crise COVID.

Il se répartit de la manière suivante :

- Budget annexe immobilier (BAIM) : **295 202 340 €** avec un amortissement de **56 699 524 €** soit une valeur nette de **238 502 816 €**
- Université hors BAIM : **70 712 884 €** avec un amortissement de **47 976 445 €** soit une valeur nette de **22 736 439 €**.

La valeur nette des immobilisations incorporelles s'élève à **1 064 167 €**, en augmentation de **12.1 %** après l'augmentation spectaculaire de 2020 de 65 %. Cela traduit, au-delà de l'effort pour faire face à la crise COVID, un renouvellement régulier des licences informatiques.

La valeur brute du poste constructions augmente de **1 528 886 €** ce qui traduit un renouvellement des aménagements des constructions. Ce poste s'amortit pour **7 675 379 €**.

Le poste des immobilisations en cours de construction augmente fortement (+213 %) en raison de la montée en puissance du chantier de travaux du bâtiment B. Il s'élève désormais à **25 026 490 €**.

Le poste Matériel d'enseignement et scientifique s'élève à 37 384 891 € en valeur brute, en augmentation de **2 908 068 €**, en raison de nombreuses acquisitions de matériel de recherche et d'équipement numérique.

Le poste autres immobilisations corporelles regroupe pour l'essentiel :

- le mobilier pour **4 344 306 €** en valeur brute (en augmentation de 10.3%);
- le matériel informatique pour **14 767 979 €** (en augmentation de 6.7 %);
- les véhicules pour **1 173 659 €**;
- et les matériels divers pour **8 997 759 €**.

Au titre des immobilisations financières, l'Université a poursuivi sa politique de prêts aux personnels en difficulté. Au 31/12/2021, 5 personnes étaient concernées pour un total **de 4 200 €** et un solde **de 2 395 €**.

Par ailleurs, 15 000 € de titres de participation dans la SAS EMR ont été acquis en 2019 pour permettre à l'Université de poursuivre les travaux de recherche engagés en matière d'Energies Marines Renouvelables, en partenariat avec d'autres Universités et entreprises.

3.2 - Amortissements et dépréciation des immobilisations (Annexes 5 et 2 du compte financier)

Les dotations de l'exercice s'élèvent à **14 692 091 €** en augmentation sensible par rapport à la dotation de l'exercice 2020 (+952 502 €).

La variation de l'exercice par poste d'immobilisation est détaillée à l'annexe 5 du compte financier.

Au cours de l'exercice, aucune dépréciation des immobilisations n'a été identifiée et comptabilisée par l'Université (cf. tableau des dépréciations - annexe 2 au compte financier).

3.3 - Stocks (Annexe 3 du compte financier)

L'université de Caen comptabilise le stock des livres et ouvrages divers des Presses Universitaires de Caen (PUC) et le stock des objets publicitaires.

A la fin de l'exercice, ils s'établissent à **807 288 €** répartis de la manière suivante :

	2020	2021	Variation
3228 -Stocks- Objets promo.	48 712	41 848	-6 864
3710 - Stocks-March. PUC	705 643	765 440	59 797

La dépréciation des stocks des PUC est calculée selon les usages de la profession de libraire. Elle s'élève à la clôture de l'exercice 2021 à **697 177 €**.

3.4 - Créances : (Annexe 8 du compte financier)

En fin d'exercice, la créance sur les entités publiques s'élève à **21 587 945 €** en augmentation de **3 946 139 €** par rapport à l'exercice précédent.

Créances sur les entités publiques	Ex 2020	Ex 2021	Variation
4411 - Subventions d'investissement	3 601 371	2 972 460	- 628 911
4417 - Subventions d'exploitation	1 478 119	2 175 227	697 107
4433 - Créance TEPA	491 674	0	- 491 674
4456 - Crédit TVA à reporter	3 625 071	7 408 379	3 783 308
44877 - Produits à recevoir	8 445 572	9 031 879	586 307
Total	17 641 807	21 587 945	3 946 139

La créance sur l'Etat au titre des réductions de charges sur les heures supplémentaires (dans le cadre de la loi TEPA) a été versée en fin d'année pour 491 674 €.

Le montant des investissements en recherche et la déductibilité de la TVA sur les travaux immobiliers en cours (au titre de la Livraison à soi-même), génèrent un crédit de TVA reporté de **4 041 884 €** en fin d'exercice. Aucune demande de remboursement de ce crédit n'est envisagée à ce stade. Le crédit de TVA sera utilisé dans le cadre de la Livraison à soi-même (LASM) à la fin des opérations immobilières en cours qui devrait intervenir en 2022.

Le montant des produits à recevoir à la clôture de l'exercice augmente fortement (+ 586 307 €). Il concerne principalement **176** contrats de recherche en cours pour un montant total de **8 755 356 €**.

Les subventions attendues à plus d'un an sur les contrats de recherche sont en baisse :

	2019		2020		2021	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
créances sur subvention d'investissement	3	55 077	2	47 346	1	38 266
créances sur subvention de fonctionnement	7	332 242	7	313 681	3	273 685

Le montant provisionné de **311 954 €**, concernant ces 4 contrats, est donc conforme à cette évolution.

Le poste client baisse très sensiblement et témoigne d'une baisse des factures à établir (-2 451 850 €).

Créances clients	2020	2021	Variation
4111 – Clients	3 279 426	2 320 556	-958 870
4160 - Clients douteux	182 132	164 197	- 17 935
4180 - Clients factures à établir	4 531 002	3 055 957	- 1475 045
Total	7 992 560	5 540 710	- 2451 850

Au 31 décembre, l'ensemble des créances clients provisionnées s'élève à **164 197 €**, poste en légère diminution par rapport à l'exercice précédent. Après une baisse régulière du nombre de créances douteuses au fil des années, traduisant un apurement et un recouvrement plus régulier des créances, le nombre de dossiers en clients douteux est aujourd'hui stable. La provision couvre tout le compte 416 qui regroupe **98** créances supérieures à six mois d'antériorité.

En fin d'exercice, le montant des dossiers contentieux de plus d'un an évolue comme suit :

	2018	2019	2020	2021
Nombre	32	26	26	35
Montant	79 098	57 469	101 074	70 165

Cette évolution recouvre un encours client globalement stable. Compte tenu de son évolution et de la crise sanitaire qui fragilise un peu plus nos débiteurs, il sera difficile d'améliorer ce ratio.

La créance sur les autres débiteurs correspond au solde des restes à recouvrer sur trop perçu et indemnités journalières pour un montant de **24 735 €**.

Les charges constatées d'avance baissent sensiblement pour s'établir à **98 058 €**. Elles concernent quasi exclusivement des abonnements à des services numériques, nombreux au sein de l'établissement.

	2018	2019	2020	2021
486 - Charges constatées d'avance	36 459	62 074	261 595	98 058

3.5 – Trésorerie

Le plan de trésorerie montre que les « creux » de trésorerie se situent fin avril, fin juin et fin décembre et qu'à l'inverse, les « pics » de trésorerie correspondent aux mois de versement de la subvention pour charge de service public (janvier, mai, juillet et novembre).

Le deuxième semestre est marqué par la rentrée concomitante des recettes liées aux droits d'inscription, à la taxe d'apprentissage et à un trimestre majoré de SCSP.

	Ex. 2020	Ex. 2021	Variation
TRESORERIE ACTIVE	35 875 096	32 809 430	- 3 065 666
Avances sur subventions Etat et autres financeurs : trésorerie fléchée	- 21 040 302	-16 684 805	4 355 497
Total disponibilités	14 834 794	16 124 625	1 289 831
CHARGES DECAISSABLES	218 979 911	221 681 102	2 701 191
Trésorerie en jours	24.4	26.2	1.8
CHARGES PERSONNEL	185 733 662	190 595 230	4 861 568
Trésorerie en jours	28.8	30.5	1.7

L'encaissement de l'emprunt pour les opérations immobilières d'un montant de 5 millions d'Euros en 2019 contribue fortement (50 %) à l'amélioration des ratios de disponibilité, en jours de fonctionnement, rapportés aux charges décaissables et aux charges de personnel. Il ressort néanmoins que sans cet emprunt les ratios de disponibilité continuent de progresser.

3.6 - Les Fonds propres

Les fonds propres de l'UNICAEN sont composés au 31/12/2021 :

- Des financements de l'Etat, soit par mise à disposition du patrimoine immobilier, soit par attribution de subventions d'investissement, notamment du CPER ;
- Des réserves qui retracent le résultat cumulé des exercices antérieurs ;
- Le résultat de l'exercice ;
- Des postes report à nouveau ;
- Des subventions d'investissement allouées par différents financeurs autres que l'Etat (Région, Départements, Communes, Europe...).

Les financements de l'Etat comptabilisés au passif du bilan (cf. **Annexe 6 au Compte financier**) se décomposent en 3 catégories :

- Les financements non rattachés à des actifs s'élèvent à **11 023 868 €**. Ils concernent notamment la part de l'Etat dans le financement des travaux en cours ou en attente de réalisation ;
- Les financements de l'Etat représentant la contrepartie de biens patrimoniaux mis à disposition s'élèvent à **145 480 760 €** ;
- Les financements des autres actifs par l'Etat d'un montant de **7 433 781 €**, retracent les subventions allouées pour les différents programmes de travaux réalisés par l'établissement, soit dans le cadre des différents CPER, soit dans le cadre de travaux spécifiques de mises en sécurité.

Les autres financements de l'actif par des tiers (**cf. annexe 6 au Compte Financier**) sont les suivants :

	2020	2021	Variation
Région - non rattachés à un actif	402 322	7 139 792	6 737 470
Autres collectivités (ou EP) - non rattachés à un actif	751 011	1 929 016	1 178 005
Union Européenne - non rattachés à un actif		401 673	401 673
Autres organismes - non rattachés à un actif	29 473	0	-29 473
Total financements non rattachés à un actif	1 182 806	9 470 481	8 287 675
Région - rattachés à un actif	54 333 060	51 154 121	- 3 178 939
Département - rattachés à un actif	190 519	362 176	171 656
Commune et groupements - rattachés à un actif	361 359	409 315	47 957
Autres collectivités et EP – rattachés à un actif	804 845	903 931	99 085
Union Européenne - rattachés à un actif	3 560 583	4 357 344	796 761
Autres organismes - rattachés à un actif	198 383	175 011	- 23 372
Autres - rattachés à un actif	2 164 404	2 153 724	- 10 680
Total Financements rattachés à un actif	61 613 153	59 515 621	- 2 097 532
TOTAL DES FINANCEMENTS DE L'ACTIF	227 461 349	232 856 811	5 395 462

Au total, les financements de l'actif reçus en 2021 s'élèvent à **16 386 106 €**. Toutefois, les reprises de l'exercice au résultat, suite à l'amortissement de l'actif financé et les sorties d'actif, représentent une somme de **10 990 644 €**, soit une augmentation finale des financements reçus inscrits au passif de **5 395 462 €**.

Au 31/12/2021, les financements de l'Université sont répartis de la manière suivante :

- **BAIM :** **218 959 788 €** (dont 161 196 311 € par l'Etat)
- **Université :** **13 897 023 €** (dont 2 674 398 € par l'Etat)

3.7 - Réserves, report à nouveau et résultat

Le poste réserves est alimenté, sur vote du conseil d'administration, par affectation du résultat de l'exercice, qui peut aussi être affecté en report à nouveau, ce poste étant aussi utilisé pour mesurer l'impact en cours d'exercice :

- D'opérations relevant d'exercices antérieurs,
- De changements de méthode comptable,
- De correction d'erreurs.

Fin 2021, le poste réserves s'élève à **24 363 828 €** sans modification par rapport à 2020.

Ce poste est réparti de la manière suivante :

- **BAIM :** **8 000 000 €** ;
- **Université :** **16 363 828 €**.

Le poste report à nouveau retrace les excédents ou pertes des exercices antérieurs ainsi que les changements de méthode comptable empêchant la comparabilité des exercices comptables.

En 2021, le résultat de l'exercice 2020 a été affecté en report à nouveau pour **3 328 646 €** pour le budget principal de l'UNICAEN et **2 296 140 €** pour le budget annexe immobilier. Le compte de résultat de l'exercice connaît depuis cinq ans une nette reprise pour s'établir en 2021 à **9 071 360 €**.

3.8 - Provisions (cf Annexe 1 au compte financier)

Au 31/12/2021, la provision pour CET (Compte Epargne Temps) correspond au coût moyen des droits à congés inscrits dans les CET ouverts à l'Unicaen. Ces droits à congés, qu'ils soient monétisables ou non, génèrent à la date de clôture, une obligation de l'établissement à verser une rémunération alors qu'il n'y aura pas de service fait en contrepartie.

La provision pour CET, pour sa part non monétisable se calcule sur la base suivante :

Nombre de jours de congés stockés sur le CET X 1/20^e de salaire chargé mensuel.

Cette provision est valorisée chargée depuis 2016 puisqu'une rémunération est versée en incluant le calcul des charges patronales si elle venait à être versée.

Compte tenu du contexte sanitaire et de l'augmentation des CET sur l'établissement qui en découle, une dotation complémentaire est constatée pour un montant de 93 883 € au titre de l'exercice 2021 (+15.8%)

L'état des provisions au 31/12/2021 s'établit comme suit :

	Situation au 31/12/2020	Reprises 2021	Dotations 2021	Situation au 31/12/2021
Provision pour CET	324 369		44 629	368 998
Provision pour CET-Charges sociales et fiscales	270 351		31 968	302 319
Autres provisions pour charges	594 720		76 597	671 317
Provision pour litige	0		17 286	17 286
TOTAUX	594 720		93 883	688 603

Au total, les provisions au cours de l'exercice 2021 augmentent de **93 883 €**.

3.9 - Emprunts et Dettes (annexe 9 au compte financier)

Une dette de 7 218.64 € inscrite au compte 1678 envers le Centre National du Cinéma et de l'image Animée est retracée au bilan. Elle représente une avance faite par le partenaire pour des travaux de matériel de projection dans l'amphithéâtre Pierre DAURE, pour laquelle aucun remboursement n'est intervenu en 2021.

Un prêt de 285000 (2 tranches de 142 500 €) à 2% a également été accordé à l'Université au cours de l'année 2018 pour une durée de 4 ans pour la première tranche. Il permet la réalisation de travaux d'économie d'énergie. Deux échéances de remboursement sont déjà intervenues pour un total de 69 839 €. Le solde de la première tranche de cet emprunt s'élève désormais à **72 661 €**. La deuxième tranche de ce prêt a été versée en septembre 2021 et reste donc intégralement due pour **142 500 €**.

L'emprunt de 5 000 000 €, contracté en 2019 sur 20 ans au taux de 0 %, près de la caisse des dépôts et consignations, pour les travaux du bâtiment B, a fait l'objet d'un troisième remboursement pour un montant de 250 000 € en octobre 2021. Il s'élève désormais à **4 250 000 €**.

L'emprunt de 500.000 € au taux de 0% sur 20 ans, consenti par la caisse des dépôts et consignations (n°69979) en 2017 et relatif aux travaux de la galerie vitrée, a fait l'objet d'un troisième remboursement de 25 000 € au cours de l'exercice, il s'élève désormais à **425 000 €**.

Toutes les dettes inscrites au bilan au 31/12/2021 sont exigibles ou payables à moins d'un an, à l'exception des prêts ci-dessus dont :

- 346 956 € sont exigibles à moins d'un an ;
- 1 243 206 € à moins de 5 ans ;
- 3 300 000 € à plus de 5 ans.

3.10 - Dettes non financières- Charges à payer et charges comptabilisées d'avance (annexe 9 au compte financier)

L'établissement a opté, lors de la mise en place de l'application informatique, pour la valorisation des services faits intégrés. Depuis 2017, la saisie en deux temps du service fait dans SIFAC, permet aux services métiers de constater le service fait (la livraison du bien, la réalisation du service), puis un délégué de l'ordonnateur certifie le service fait, ce qui donne ordre au comptable de payer. En raison de l'organisation en service facturier dématérialisé, la facture est ensuite liquidée par le service facturier, placé sous l'autorité du comptable, qui procède ensuite au règlement.

La charge à payer est constatée en comptabilité aux comptes 408 et le montant significatif de ce poste à la clôture ne remet pas en cause le bon fonctionnement de cette chaîne mise en place en 2017, c'est une des conséquences de la mise en œuvre de la GBCP.

	Ex 2020	Ex 2021	Variation
4011- Fournisseurs achats et prestations	-1 505	60 874	62 379
4041 - Fournisseurs d'immobilisations.	0	43 904	43 904
4047 - Retenues Garantie fournisseurs d'immobilisations	33 791	108 602	74 811
404 - Total fournisseurs d'immobilisations	33 791	108 602	74 811
408 - Fournisseurs – factures non parvenues	3 906 530	3 156 281	-750 249
Total dettes fournisseurs	3 938 816	3 264 883	-494 344

Les charges à payer sur personnels (comptes 428-438) comprennent :

- Les heures complémentaires effectuées en 2021 par les titulaires et les non-titulaires mais dont le règlement ne sera effectué qu'en 2022 en leur appliquant les taux de charges patronales correspondant aux deux populations de personnel ;
- Les rappels de salaires 2021 qui seront payés en 2022 ;
- La Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP) pour les heures effectuées par des titulaires extérieurs à l'Université, calculée sur la moyenne des années antérieures ;
- La garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- Le capital décès, évalué suivant le coût forfaitaire de ce capital calculé sur une moyenne de 3 ans,
- Les droits à congés non pris des contractuels et des titulaires avec les jours de RTT et les charges patronales calculées à l'identique du traitement principal,

- Les jours portés sur les Comptes Epargne Temps contenant plus de 15 jours (la valorisation des CET de moins de 15 jours est constatée en provision).

Au total, le montant des engagements sociaux reste assez stable. Il connaît une légère augmentation sur l'ensemble des domaines qui le composent.

	2020	2021	Variation
4282- Personnel : dettes provisionnées congés payés	877 434	798 347	- 79 087
4286- Personnel : autres charges à payer	4 458 298	4 874 780	416 482
Total compte 42	5 335 732	5 673 127	337 395
4382- Charges sociales sur congés à payer	682 831	605 727	- 77 104
4386 - Autres Charges à Payer	1 183 062	1 261 010	77 948
Total compte 43	1 865 893	1 866 737	844
Totaux	7 201 625	7 539 864	338 239

Avances et acomptes reçus

Les acomptes et avances reçus sur commandes en cours baissent très sensiblement (-58.4%) ainsi que ceux sur subventions ont augmenté (-20.7%) en raison notamment du titrage des avances sur les travaux immobiliers des bâtiments B et du CREC.

Les comptes d'avances reçues sur subventions regroupent les conventions pour lesquelles les conditions ne sont pas réunies pour émettre une recette acquise définitivement.

	Ex. 2020	Ex. 2021	Variation
419- Clients- avances reçues sur commandes en cours	768 608	320 152	- 448 456
4419- Avances et Acomptes sur subvention	21 040 302	16 684 805	- 4 355 497
Total Avances et Acomptes	21 808 910	17 004 957	- 4 803 954

Le compte avances sur subventions comporte 296 postes, ventilé de la manière suivante :

	Nombre	Montant
RECHERCHE	274	13 074 629 €
CREC (BAIM)	1	800 000 €
EPOPEA (BAIM)	1	90 000 €
NOUVEAU CURSUS UNIVERSITAIRE (NCU)	10	1 913 980 €
RIN ACTION SUP.	2	237 500 €
AUTRES	8	568 696 €
Total général	296	16 684 805

Les principaux financeurs de la Recherche sont la Région Normandie (6 977 378 €), l'ANR (2 033 214 €) et l'INSERM (959 773 €).

Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers

Ce poste n'était pas spécifiquement suivi avant le passage effectif à la GBCP en 2017, même si le dispositif existait notamment au travers des bourses AMI (aide à la mobilité internationale) financées par le Ministère, et de la sécurité sociale étudiante, collectée pour le compte de l'URSSAF.

Le montant de ce poste correspond en clôture au solde disponible sur ces différentes opérations, auquel se sont ajoutés en fin d'exercice les suivis des mobilités sortantes sur les projets Erasmus +.

	Ex. 2020	Ex. 2021	Variation
4671 Aide mobilité internationale	184 385	266 296	81 911
4676 ERASMUS+ à transférer	746 729	382 623	- 364 106
TOTAL	931 114	648 919	- 282 195

Autres dettes non financières

Le solde de ce poste est en légère augmentation pour un montant total de **141 871€** et comprend notamment des excédents de versements non apurés à la date de la clôture.

3.10 – Les produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance sont composés principalement des seules conventions de formation professionnelle ou de recherche avec des restes à dépenser pour l'année 2022. Ils s'élevaient à **3 888 830 €** en forte hausse par rapport à 2020 en raison d'un changement de méthode dans la facturation des formations en apprentissage qui a engendré un certain retard mais également de la montée en puissance de ces formations.

4 - Les Commentaires sur le compte de résultat

4.1 – Produits sans contrepartie directe

Subvention pour charge de service public (SCSP)

La Subvention pour Charge de Service Public reçue du Ministère s'élève à **199 610 020 €** dont **2 464 130 €** au titre du plan de relance. Elle représente 81 % des produits de l'exercice et 85 % des produits encaissables.

L'augmentation est importante par rapport au dernier exercice : + 6 052 856 € soit + 3.1 %. Il est à noter que le remboursement de l'exonération de charges sociales de 2011 a été reversé à l'établissement cette année pour 491 674 € et est inclus dans la SCSP.

Subventions de fonctionnement

Les subventions de fonctionnement reçues évoluent favorablement (+37.6%) pour atteindre une somme globale de **11 721 884 €** :

	Ex 2020	Ex 2021	Variation
74118 MESRI autres subventions	65 945	35 680	- 30 265
7412 Autres ministères	213 004	187 455	- 25 548
7413 ANR hors Investissements avenir	519 841	1 370 405	850 564
7442 Subventions de la région	2 521 033	2 989 444	468 411
7443 Subventions département	134 493	227 579	93 085
7444 Subventions communes et interc	314 093	321 798	7 705
7446 Subventions Union Européenne	1 959 632	3 223 647	1 264 015
7447 Subventions organismes internx	57 119	97 506	40 387
7448 Subventions autres collectivités	1 965 544	2 654 786	689 242
7488 Autres subventions- privées	765 151	613 584	- 151 567
Total subventions de fonctionnement	8 515 855	11 721 884	3 206 029

Cette hausse se répartit principalement sur trois financeurs (ANR, région et Union Européenne)

Produits de la Taxe d'Apprentissage et de la Taxe affectée (CVEC)

Taxe d'Apprentissage

	Ex 2020	Ex 2021	Variation
Unicaen	893 513	872 767	-20 746
Total	893 513	872 767	-2,32%

En dépit de la crise sanitaire, la collecte de la taxe d'apprentissage a bien résisté, n'accusant qu'une variation de -2.32 %.

Contribution à la Vie Etudiante de Campus (CVEC)

Cette taxe est affectée à l'amélioration de la vie étudiante, le montant perçu en 2021 est stable par rapport à 2020 (+1.11 %).

	Ex 2019	Ex 2020	Ex 2021	Variation
CEVEC	2 315 775	1 904 337	1 925 399	21 062
Total	2 315 775	1 904 337	1 925 399	1,11%

4.2 – Produits directs d'activité

Vente de biens ou prestations de services

Les ressources propres de l'établissement comprennent les droits d'inscription, les prestations de formation, y compris de formation professionnelle continue, de recherche et les financements reçus de partenaires en échange d'une contrepartie.

	Ex 2020	Ex 2021	variation	%
706211 - Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux - y compris UE	3 515 993	3 386 605	-129 388	-3,68%
706213 - Droits de scolarité applicables aux diplômes nationaux - Hors UE	224 167	259 869	35 702	15,93%
70622 - Droits des diplômes propres à chaque établissement	364 488	251 873	-112 615	-30,90%
70623 - Redevances	113 271	300 725	187 454	165,49%
70624 - formation professionnelle continue	7 136 735	6 421 344	-715 391	-10,02%
70625 - Validation des acquis l'expérience professionnelle	45 120	32 505	-12 615	-27,96%
70626 - Formations en apprentissage	5 767 253	6 841 156	1 073 903	18,62%
70661 - Colloques	12 855	53 388	40 533	315,31%
70662 - Prestations de recherche	723 537	1 249 968	526 431	72,76%
70664 - Ventes de publications	34 359	47 532	13 173	38,34%
70671 - Hébergement	139 961	759	-139 202	-99,46%
70682 - autres prestations de Service	513 570	300 822	-212 748	-41,43%
7082 - Commissions et courtages	26 214	22 787	-3 427	-13,07%
7083 - Locations diverses	73 727	51 273	-22 454	-30,46%
7084 - Mise à disposition de personnel	407 407	281 083	-126 324	-31,01%
7088 - Autres produits annexes	381 731	743 817	362 086	94,85%
Total produits Ventes et prestations de service	19 480 388	20 245 506	765 118	3,93%

On note dans l'ensemble une baisse des ressources propres due en grande partie à la baisse de l'activité liée à la crise sanitaire notamment pour la formation continue (-715 391 €). Cette baisse est heureusement compensée par le dynamisme des formations en apprentissage (+ 1 073 903 €).

Au final, l'ensemble des ventes et prestations de service progressent de 3.93 %.

Autres produits de gestion

	Ex 2020	Ex 2021	Variation	%
7511 - Redevance, concession, brevet, licences	151 730	169 260	17 530	11,55%
7520 - Revenu des immeubles non affectés aux activités	27 970	25 471	-2 499	-8,93%
7560 - Produits des cessions d'éléments d'actif	0	2 589	2 589	
7578 - Autres produits spécifiques	0	2 000	2 000	
7583 - Produits de gestion courante provenant annulation de paiement des exercices antérieurs	266 245	365 802	99 557	37,39%
7584 - Autres produits contentieux	23 662	75 577	51 915	219,40%
7588 - Autres produits	758 699	864 271	105 572	13,91%
TOTAL autres produits de gestion	1 228 306	1 504 970	276 664	22,52%

Globalement, les autres produits de gestion connaissent une forte augmentation (+22.52%).

Plus particulièrement, le compte 7588 (autres produits) enregistre toutes les refacturations diverses de charges à nos partenaires (eau, électricité, maintenance...).

Enfin, le compte 752 concerne le fermage de deux fermes reçues en donation par l'Université depuis de nombreuses années. Les recettes sont donc stables dès lors que les fermiers payent désormais ces fermages régulièrement.

4.3 – Autres produits (Reprises)

Ces comptes enregistrent les produits non encaissables et regroupent les reprises sur provision devenues sans objet, ainsi que les reprises des financements rattachés à un actif, qui neutralisent la charge d'amortissement pour les bien financés par un tiers

	Ex 2020	Ex 2021	Variation	%
7813 – Quote-part de reprise de financements rattachés à un actif	10 404 995	10 972 031	567 036	5,45%
7815 - Reprises sur provisions d'exploitation	2 955 000	0	-2 955 000	-100,00%
7817 - Reprises dépréciations des actifs circulants	70 565	83 455	12 890	0,00%
TOTAL autres produits	13 430 560	11 055 485	-2 375 075	-17,68%

Les reprises de financements rattachés à un actif ont été comptabilisées dans les autres produits. Ils augmentent logiquement dès lors que la charge des amortissements de l'exercice a également augmenté au cours de l'exercice.

Aucune provision n'a été reprise au titre de l'exercice 2021 en revanche trois reprises sur les dépréciations ont été opérées ; une sur les clients douteux pour 17 936 €, une sur les contrats de recherche pour 49 073 € et une sur les trop-perçus individuels pour 16 4467 €.

4.4 – Produits financiers

Les produits financiers s'établissent à 2 665 € en baisse par rapport à 2020.

Le total des produits de l'exercice s'élève donc à 246 325 534 €, en augmentation de 7,7 millions d'euros par rapport à 2020.

4.5 – Charges de fonctionnement

Achats- Marchandises, approvisionnements, travaux et services

	Ex 2020	Ex 2021	Variation	%
601- 602 -607- Achats	9 082	16 345	7 263	79,97%
603- variation des stocks	-69 283	-52 933	16 350	-23,60%
6061- chauffage et fluide	2 739 001	3 964 610	1 225 609	44,75%
6063- fournitures d'entretien et de petits équipements	987 817	876 925	-110 892	-11,23%
6064- fournitures administratives	303 599	320 286	16 687	5,50%
6065-6066- linge, vêtements, animaux	604 097	143 691	-460 406	-76,21%
6067-6068 matériel enseignements et autres fournitures	1 692 859	2 278 291	585 432	34,58%
613-614- locations immobilières et mobilières, charges locatives	4 756 477	493 817	-4 262 660	-89,62%
615 - entretiens et réparations	3 303 622	2 885 022	-418 600	-12,67%
616- assurances	126 840	131 062	4 222	3,33%
617- études et recherches	238 168	342 587	104 419	43,84%
6183- documentation technique, bibliothèques	1 595 662	1 838 132	242 470	15,20%
6185- colloques, séminaires, conférences	71 080	100 445	29 365	41,31%
621-personnel intérimaire et prêt à l'Unicaen	541 237	654 295	113 058	20,89%
622- honoraires et frais d'actes contentieux	117 413	176 173	58 760	50,05%
623 - annonces, publications, catalogue, divers	558 756	776 417	217 661	38,95%
624- transports	72 848	62 606	-10 242	-14,06%
6251- voyages et déplacements	140 610	175 758	35 148	25,00%
6254 -frais d'inscriptions colloques	50 887	96 374	45 487	89,39%
6255 – 6256 missions personnels	493 087	504 531	11 444	2,32%
6257- frais de réception	231 033	289 702	58 669	25,39%
626 - frais postaux et télécom	414 251	382 677	-31 574	-7,62%
627- autres frais et commissions	18 487	20 522	2 035	11,01%
6281-6283 -6284- autres concours et formations du personnel- recrutements	571 814	570 001	-1 813	-0,32%
6285- prestations de gardiennage	1 918 238	1 922 351	4 113	0,21%
6286 - prestations de nettoyage	2 724 984	3 466 493	741 509	27,21%
6287 – prestations ext informatiques	49 493	190 527	141 034	284,96%
6288 - autres frais	1 675 083	1 413 412	-261 671	-15,62%
Total consommation de marchandises et services	25 937 242	24 040 119	-1 897 123	-7,31%

Les achats de charges extérieures baissent au général (-7.31%).

Parmi les postes significatifs, on constate une forte augmentation des fluides (+44.75%), du poste des matériels d'enseignement et autres (+34.58%) et du nettoyage (+27.21%).

On peut également noter une augmentation des dépenses de documentation (+15.20%)

A l'inverse, les charges pour locations immobilières baissent de manière spectaculaire occasionnant une économie de 4 262 660 € par rapport à 2020. Le poste linge, vêtements et animaux baisse également très sensiblement (-76.21%) l'essentiel des achats en lien avec la crise sanitaire ayant été fait en 2020.

Charges de personnel.

	Ex 2020	Ex 2021	Variation	%
641- salaires, traitements et rémunérations diverses	110 383 769	114 245 107	3 861 338	3,50%
645- charges sociales	74 982 259	75 808 371	826 112	1,10%
647- 648 autres charges de personnel	367 633	541 753	174 120	47,36%
Total charges de personnel	185 733 661	190 595 230	4 861 569	2,62%

Elles s'élèvent à **190 595 230 €** contre **185 733 661€** en 2020 en augmentation de 2.62 %.

Ainsi, la masse salariale représente **77.38 %** des produits de 2021 alors qu'elle en représentait **77.84%** en 2020. Ce fléchissement de 0.46 point provient donc de l'augmentation des produits (+7.7 millions €) alors que dans le même temps les charges de personnels ont augmenté de 4.9 millions €)

Lorsque l'on rapporte la masse salariale aux produits encaissables (238 619 773 €) le ratio atteint **79.9%** ce qui limite les capacités d'investissement, même si ce ratio s'améliore sur les quatre dernières années.

Autres charges de fonctionnement

Ce poste concerne des dépenses suivantes :

	Ex 2020	Ex 2021	variation	%
6331- versement transport	1 812 413	1 879 958	67 545	3,73%
6332-8 allocation logement et autres impôts	476 952	412 120	-64 832	-13,59%
TOTAL COMPTE 633	2 289 365	2 292 079	2 714	0,12%
635- taxes foncières et autres droits	29 860	16 349	-13 511	-45,25%
637-8 contribution FIHFP taxes diverses	120 500	79 860	-40 640	-33,73%
651- redevances, concessions, brevets, licences et droits d'auteurs	945 400	1 229 388	283 988	30,04%
654- pertes sur créances irrécouvrables	52 325	51 256	-1 069	-2,04%
657- autres charges spécifiques	2 223 492	2 581 175	357 683	16,09%
658- charges diverses	1 319 973	1 543 797	223 824	16,96%
TOTAL COMPTES 635 à 658*	4 691 550	5 501 825	810 275	17,27%
TOTAL autres charges de fonctionnement	6 980 915	7 793 903	812 988	11,65%

En dehors du poste perte sur créances irrécouvrables qui reste stable et à un niveau relativement bas, les postes significatifs que sont les redevances pour brevets et licences (hors investissement), les autres charges spécifiques (où sont retracées entre autres les bourses et les subventions) et les charges diverses (versements, annulation de titres des exercices antérieurs...) augmentent très sensiblement.

Dotations aux amortissements et provisions (annexe 1 et annexe 4 au Compte financier)

La charge d'amortissement et de provisions s'établit à :

	Ex 2020	Ex 2021
6811- Dotation aux amortissements sur immobilisations	13 826 319	14 743 177
6815 - Dotation aux provisions pour risques et charges	82 959	93 883
6817 Dotation aux provisions pour dépréciation d'actifs	117 562	63 150
Total dotation aux amortissements et provisions	14 026 840	14 900 210

Elle concerne les dotations aux amortissements sur les immobilisations de l'Université, l'augmentation de la provision pour charges relative aux CET et charges sociales y afférent

(+93 883), ainsi qu'une dotation supplémentaire pour dépréciation des créances clients (y compris en recherche) et du stock des presses Universitaires de Caen (63 150 €).

Il faut noter que si les dotations aux amortissements sur immobilisations s'élèvent à **14 900 210 €**, les reprises de financement rattachées à l'actif sont inscrites en autres produits à hauteur de **10 972 031 €**, soit une charge nette de **3 928 179 €** au titre de l'exercice 2021.

4.6 – Charges d'intervention

L'université ne comptabilise pas de charges d'intervention.

4.7 – Charges financières

Elles s'élèvent à **10 099 €** au lieu 5 032 € en 2020 et correspondent principalement à des pertes de change (7 792 €) et à des charges d'intérêt d'emprunts (2 159 €).

Le montant total des charges de l'exercice s'élève donc 237 254 174 €.

***Le résultat de l'exercice est donc bénéficiaire pour un montant de :
246 325 534 - 237 254 174 = 9 071 360 €***

5 – Autres Informations

5.1 – Événements postérieurs à la clôture

Le 11 février 2022, l'acte notarié scellant définitivement le transfert de propriété de l'Etat vers l'Université de Caen Normandie a été signé.

5.2 – Aspects environnementaux

L'UNICAEN n'a, à la connaissance de son agent comptable, aucun passif environnemental en cours.

5.3 – Filiales et participations

Au 31/12/2021, l'UNICAEN détient 3 % de la SAS ENERGIES MARINES RENOUVELABLES, société créée en 2019 pour associer différentes Universités et instituts de recherche à des sociétés spécialisées dans les Energies Renouvelables.

5.4 – Engagements hors bilan

Au 31/12/2021, l'UNICAEN n'avait pas, à la connaissance de son agent comptable, d'engagements hors bilan.

Les droits à congés des enseignants et des enseignants chercheurs ne font pas l'objet d'un suivi particulier. Ils ne peuvent donner lieu à comptabilisation d'un passif dans la mesure où aucune évaluation fiable de l'obligation ne peut être réalisée. L'incidence de cette non comptabilisation ne peut être appréhendée.

6 - Les effectifs

L'UNICAEN emploie deux catégories de personnel :

- les enseignants et enseignants chercheurs,
- les personnels BIATSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Social et Santé).

			2020			2021		
			Plafond État	Plafond Unicaen	TOTAL	Plafond État	Plafond Unicaen	TOTAL
			En ETPT	En ETPT		En ETPT	En ETPT	
Enseignants, Enseignants- Chercheurs, Chercheurs	Permanents	Titulaires	1 077	0	1 077	1 072	0	1 072
		CDI	0	8	9	1	10	11
	Non permanents	CDD	312	110	422	316	91	407
	TOTAL		1 389	118	1 507	1 390	101	1 490
BIATSS	Permanents	Titulaires	769	0	769	755	0	755
		CDI	43	43	86	46	49	95
	Non permanents	CDD	106	99	205	112	163	276
	TOTAL		917	142	1 059	914	212	1 126
TOTAUX			2 306	260	2 566	2 303	313	2 616

Au final, entre 2020 et 2021, l'Université a augmenté le nombre de ses emplois moyens sur l'année de 50 Equivalents Temps pleins (- 17 enseignants et + 67 BIATSS) pour revenir à un niveau proche de 2018 (2 634 ETP).

ANNEXES

BILAN AGREGE 2021

ACTIF	Exercice 2021			EX 2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 290 603,14	- 1 226 436,39	1 064 166,75	948 992,63
			-	-
Immobilisations corporelles	363 606 025,02	- 103 449 532,35	260 156 492,67	248 075 052,76
Terrains	51 005 285,64	- 761,58	51 004 524,06	51 002 286,94
Constructions	219 099 468,13	- 56 703 553,46	162 395 914,67	168 542 408,34
Installations techniques, matériels, et outillage	37 384 890,58	- 25 331 374,39	12 053 516,19	11 146 141,60
Collections	24 978,74	- 9 624,84	15 353,90	553,17
Biens historiques et culturels	3 972,89	-	3 972,89	-
Autres immobilisations corporelles	30 653 349,79	- 21 404 218,08	9 249 131,71	8 813 554,81
Immobilisations mises en concession			-	-
Immobilisations corporelles en cours	25 026 490,18		25 026 490,18	7 996 596,22
Avances et acomptes sur commandes	407 589,07		407 589,07	573 511,68
Immobilisations grevées de droits			-	-
Immobilisations corporelles (biens vivants)			-	-
Immobilisations financières	18 595,00		18 595,00	16 210,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	365 915 223,16	- 104 675 968,74	261 239 254,42	249 040 255,39

ACTIF CIRCULANT				
Stocks	807 288,02	- 697 176,51	110 111,51	120 328,63
Créances	27 145 621,76	- 500 885,21	26 644 736,55	25 079 358,18
Créances sur des entités publiques des OI et la CE	21 587 945,38		21 587 945,38	17 239 599,70
Créances clients et comptes rattachés	5 540 710,47	- 164 196,75	5 376 513,72	7 810 428,61
Créances sur les redevables			-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	4 923,06		4 923,06	
Créances pour ORT (dispositifs d'intervention)			-	-
Créances sur les autres débiteurs	12 042,85	- 336 688,46	324 645,61	29 329,87
Charges constatées d'avance	98 058,31		98 058,31	261 595,40
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	28 050 968,09	- 1 198 061,72	26 852 906,37	25 461 282,21
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités	32 809 429,86		32 809 429,86	35 875 096,03
Autres				
TOTAL TRESORERIE	32 809 429,86	-	32 809 429,86	35 875 096,03
Comptes de régularisation				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	426 775 621,11	- 105 874 030,46	320 901 590,65	310 376 633,63

PASSIF	EX 2021	EX 2020
FONDS PROPRES		
Financements reçus	232 856 810,97	227 461 349,22
Financement de l'actif par l'Etat	163 870 709,08	164 665 390,38
Financement de l'actif par des tiers	68 986 101,89	62 795 958,84
Fonds propres des fondations		
Ecarts de réévaluation		
Reserves	24 363 827,55	24 363 827,55
Report à nouveau	16 372 594,93	10 729 194,90
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 071 360,02	5 624 786,15
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	282 664 593,47	268 179 157,82
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	17 285,91	
Provisions pour charges	671 317,00	594 720,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	688 602,91	594 720,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	4 890 160,76	5 057 926,12
Dettes financières et autres emprunts	7 218,64	7 218,64
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	4 897 379,40	5 065 144,76
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 369 661,16	3 938 816,22
Dettes fiscales et sociales	7 618 588,19	7 234 647,46
Avances et acomptes reçus	17 004 956,78	21 808 910,37
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de		931 113,61
Autres dettes non financières	768 978,65	91 585,50
Produits constatés d'avance	3 888 830,09	2 532 537,89
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	32 651 014,87	36 537 611,05
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	320 901 590,65	310 376 633,63

COMPTE DE RESULTAT AGREGÉ 2021

CHARGES	EX 2021	EX 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	16 344,65	9 082,05
Marchandises et approvisionnements, travaux et services & charges liées à la variation des stocks	23 921 775,03	25 928 161,65
Charges de personnel		
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>	114 245 106,77	110 383 770,62
<i>Charges sociales</i>	75 808 370,86	74 982 258,28
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	558 364,67	367 633,08
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)*	7 793 903,25	6 980 914,02
Dotation aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	14 900 210,04	14 338 135,39
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	237 244 075,27	232 989 955,09
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	237 244 075,27	232 989 955,09
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt	2 158,52	2 895,44
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	7 792,42	2 027,00
Autres charges financières	147,70	109,60
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	10 098,64	5 032,04
Impôt sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	9 071 360,02	5 624 786,15
TOTAL CHARGES	246 325 533,93	238 619 773,28

PRODUITS	EX 2021	EX 2020
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	199 383 346,00	193 557 164,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	12 198 976,10	8 515 855,16
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs	9 055,24	17 951,93
Produits de la fiscalité affectée	1 925 398,92	2 254 034,69
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	20 245 506,63	19 480 486,60
Produits de cessions d'éléments d'actif	2 589,00	131 400,92
Autres produits de gestion	1 502 381,31	1 228 305,70
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	83 454,81	3 025 565,14
Reprises du financement rattaché à un actif	10 972 030,61	10 404 995,38
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	246 322 738,62	238 615 759,52
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées	130,64	178,02
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change	2 584,56	3 790,20
Autres produits financiers	80,11	45,54
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 795,31	4 013,76
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	246 325 533,93	238 619 773,28

COMPTE FINANCIER AGREGÉ 2021

Annexe 1 Tableau des provisions

Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
			Provision utilisée	Provision non utilisée	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissement (participation des salariés)					
Provisions pour hausse des prix					
Provisions réglementées relatives aux autres éléments de l'actif					
Amortissements dérogatoires					
Provision spéciale de réévaluation					
Plus-values réinvesties (assimilées à des amortissements dérogatoires)					
Autres provisions réglementées					
Provisions pour risques	-	2 978 056	2 960 770	-	17 286
Provisions pour litiges	-	2 972 286	2 955 000		17 286
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pertes sur contrat					
Provisions pour risque d'emploi					
Autres provisions pour risques		5 770	5 770		-
Provisions pour charges	594 720	76 597	-	-	671 317
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour restructurations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations (établissement concessionnaire)					
Provisions pour travaux à répartir					
Provisions pour gros entretien ou grandes révisions					
Provisions pour remises en état					
Provisions pour CET	324 369	44 629			368 998
Provisions pour CET - Charges sociales et fiscales	270 351	31 968			302 319
Provisions pour allocation perte d'emploi et indemnités de					
Autres provisions pour charges					
TOTAL DES PROVISIONS	594 720	3 054 653	2 960 770	-	688 603

Tableau des provisions

COMPTE FINANCIER AGREGE 2021

Annexe 2 - Tableau des dépréciations

Tableau des dépréciations	Rubriques et postes	Solde à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
	Dépréciations des immobilisations					
	Dépréciations des stocks et en-cours	634 026,69	63 149,82			697 176,51
	Dépréciations des comptes de tiers	584 340,02			83 454,81	500 885,21
	Dépréciations des comptes financiers					
	TOTAL DES DÉPRÉCIATIONS	1 218 366,71	63 149,82		83 454,81	1 198 061,72

COMPTE FINANCIER AGREGE 2021

Annexe 3 - Tableau des variations de stocks

Tableau des variations de stocks	Numéro de compte	Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Variations des stocks en augmentation (Entrées)	Variations des stocks en diminution (Sorties)	Solde à la clôture de l'exercice
31	Matières premières et fournitures					
32	Autres approvisionnements	objets publicitaires	48 712,10		6 864,10	41 848,00
33	En-cours de production de biens					
34	En-cours de production de services					
35	Stocks de produits					
37	Stocks de marchandises	Presse Universitaire de Caen	705 643,22	59 796,80		765 440,02
38	Stocks en voie d'acheminement, mis en dépôt ou donnés en consignation					
	TOTAL DES STOCKS		754 355,32	59 796,80	6 864,10	807 288,02

COMPTE FINANCIER AGREGÉ 2021

Annexe 4 - Tableau des immobilisations

Rubriques et postes	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice
		Par virement de poste à poste	Acquisitions / Mises à disposition / Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions / Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles	1 973 789,05	-	365 772,26	-	48 958,17	2 290 603,14
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 973 789,05		365 772,26	-	48 958,17	2 290 603,14
Droit au bail						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles	332 683 061,29	181 505,67	9 916 438,78	10 593,44	4 190 877,46	338 579 534,84
Terrains	51 003 048,52	9 647,30	2 237,12	9 647,30		51 005 285,64
Constructions	217 570 582,48	170 912,23	1 357 973,42			219 099 468,13
Installations techniques, matériels, et outillage	34 476 822,34	946,14	4 702 816,24	946,14	1 794 748,00	37 384 890,58
Collections	9 994,56		14 984,18			24 978,74
Biens historiques et culturels (dont dépenses ultérieures)			3 972,89			3 972,89
Autres immobilisations corporelles	29 622 613,39		3 834 454,93		2 396 129,46	31 060 938,86
Immobilisations mises en concession						
Immobilisations corporelles en cours	7 996 596,22		17 200 806,19	170 912,23		25 026 490,18
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles (Biens vivants)						
Participations et créances rattachées à des participations	15 000,00		-			15 000,00
Titres de participation	15 000,00					15 000,00
Parts dans des entreprises liées et créances sur des entreprises liées (filiale)						
Autres formes de participation						
Créances rattachées à des participations						
Créances rattachées à des sociétés en participation						
Versement à effectuer sur titres de participation non libérés						
Autres immobilisations financières	1 210,00	-	19 835,00	-	17 450,00	3 595,00
Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)						
Titres immobilisés (droit de créance)						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Prêts	1 210,00		19 835,00		17 450,00	3 595,00
Dépôts et cautionnements versés						
Autres créances immobilisées						
TOTAL DES IMMOBILISATIONS	342 669 656,56	181 505,67	27 502 852,23	181 505,67	4 257 285,63	365 915 223,16

COMPTE FINANCIER AGREGÉ 2021

Annexe 5 - Tableau des amortissements

	Rubriques et postes	Cumulés au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	Cumulés à la fin de l'exercice
Tableau des amortissements	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 024 796,42	250 598,14	48 958,17	1 226 436,39
	Droit au bail				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	761,58			761,58
	Constructions	49 028 174,14	7 675 379,32		56 703 553,46
	Installations techniques, matériels, et outillage	23 330 680,74	3 776 910,77	1 776 217,12	25 331 374,39
	Collections	9 441,39	183,45		9 624,84
	Dépenses ultérieures sur biens historiques et culturels				
	Autres immobilisations corporelles	20 235 546,90	2 989 019,53	1 820 348,35	21 404 218,08
	Immobilisations mises en concession				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles (Biens vivants)				
	Participations et créances rattachées à des participations				
	Titres de participation				
	Autres formes de participation				
	Créances rattachées à des participations				
	Créances rattachées à des sociétés en participation				
	Versement à effectuer sur titres de participation non libérés				
	Autres immobilisations financières				
	Titres immobilisés autres que les titres immobilisés de l'activité de portefeuille (droit de propriété)				
	Titres immobilisés (droit de créance)				
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
	Prêts				
	Dépôts et cautionnements versés				
	Autres créances immobilisées				
	TOTAL DES AMORTISSEMENTS	93 629 401,17	14 692 091,21	3 645 523,64	104 675 968,74

COMPTE FINANCIER AGREGÉ 2021

Annexe 6 - Tableau des financements de l'actif

Rubriques et postes	Cumul au début de l'exercice	Augmentations		Diminutions			Cumul à la fin de l'exercice
		Financements reçus	Financements reconstitués suite à la reprise de la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à l'amortissement de l'actif financé	Reprise suite à la dépréciation de l'actif financé	Reprise suite à la cession ou mise au rebut de l'actif financé	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ÉTAT	164 665 390	4 385 037	-	4 772 766	-	406 953	163 870 709
Financements non rattachés à un actif	7 371 958	3 651 910					11 023 868
Financements rattachés à un actif	157 293 433	733 127	-	4 772 766	-	406 953	152 846 841
- Contrepartie et financement des actifs mis à disposition des établissements	149 679 837			4 199 076			145 480 760
- Contrepartie et financement des actifs remis en pleine propriété	67 700						67 700
- Financement des autres actifs :	-						-
État	7 681 296	733 127		573 689		406 953	7 433 781
Agence nationale de la recherche (ANR)							
- IA							
Autres							
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ÉTAT	62 795 959	12 001 069	-	4 168 146	-	1 642 780	68 986 102
Financements non rattachés à un actif	1 182 806	8 287 675	-	-	-	-	9 470 481
- Régions	402 322	6 737 470					7 139 792
- Départements	-	1 000 000					1 000 000
- Communes et groupements de communes	251 011	178 005					429 016
- Autres collectivités et établissements publics	500 000						500 000
- Union Européenne	-	401 673					401 673
- Autres organismes							-
- Autres	29 473	29 473					-
Financements rattachés à un actif	61 613 153	3 713 394	-	4 168 146	-	1 642 780	59 515 621
- Régions	54 333 060	1 083 689		2 921 775		1 340 853	51 154 121
- Départements	190 519	237 232		61 275		4 301	362 176
- Communes et groupements de communes	361 359	77 020		29 063		-	409 315
- Autres collectivités et établissements publics	804 845	196 336		34 018		63 233	903 931
- Union Européenne	3 560 583	1 668 968		855 557		16 650	4 357 344
- Autres organismes	198 383			12 166		11 207	175 011
- Autres	2 164 404	450 149		254 292		206 537	2 153 724
TOTAL DES FINANCEMENTS DE L'ACTIF	227 461 349	16 386 106	-	8 940 912	-	2 049 733	232 856 811

Tableau des financements de l'actif

COMPTE FINANCIER AGREGÉ 2021
Annexe 7 - Tableau des filiales et participations

Tableau des filiales et participations	Informations financières	Niveau de contrôle (côte part détenue)	Apports de fonds effectués (3)	Observations
	Filiales et participations			
	A- Renseignements concernant les filiales			
	1- Filiales françaises			
	2- Filiales étrangères			
	B- Renseignements concernant les participations			
	1- Participants dans des entités françaises	3,00 %	15 000,00	SAS EMR
	2- Participants dans des entités étrangères			

COMPTE FINANCIER AGREGÉ 2021
Annexe 8 - Tableau des créances

Tableau des créances	Rubriques et postes	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
			Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an
	Créances de l'actif immobilisé	18 595,00	3 595,00	15 000,00
	- Créances rattachées à des participations	15 000,00		15 000,00
	- Prêts	3 595,00	3 595,00	
	- Autres créances immobilisées			
	Créances de l'actif circulant	27 265 491,66	27 260 568,60	-
	- Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques) des organismes internationaux	21 587 945,38	21 587 945,38	
	- Créances clients et comptes rattachés	5 540 710,47	5 540 710,47	
	- Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)			
	- Avances et acomptes versés sur commandes	4 923,06		
	- Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
	- Créances sur les autres débiteurs	33 854,44	33 854,44	
	- Charges constatées d'avance (dont primes de remboursement des emprunts)	98 058,31	98 058,31	
	TOTAL DES CREANCES	27 284 086,66	27 264 163,60	15 000,00

COMPTE FINANCIER AGREGÉ 2021

Annexe 9 - Tableau des dettes

	Rubriques et postes	Montant	Degré d'exigibilité du passif		
			Echéance à 1 an au plus	Echéance à plus d'1 an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
			Dettes financières	4 897 379,40	354 174,64
- Emprunts obligataires					
- Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	4 890 160,76	346 956,00	1 243 205,00	3 300 000,00	
- Dettes financières et autres emprunts	7 218,64	7 218,64			
Dettes non financières	32 672 826,46	32 672 826,46	-	-	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 369 661,16	3 369 661,16			
- Dettes fiscales et sociales	7 618 588,19	7 618 588,19			
- Avances et acomptes reçus	17 004 956,78	17 004 956,78			
- Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs)	648 918,94	648 918,94			
- Dettes liées au prélèvement sur ressources accumulées		-			
- Autres dettes non financières	141 871,30	141 871,30			
- Produits constatés d'avance	3 888 830,09	3 888 830,09			
TOTAL DES DETTES	37 570 205,86	33 027 001,10	1 243 205,00	3 300 000,00	

Tableau des dettes

COMPTE FINANCIER AGREGÉ 2021
Annexe 10 - Tableau des titres immobilisés

Tableaux des Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	Valeur estimative des TIAP	Exercice	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant de la clôture de l'exercice		
			Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
		Décomposition de la valeur estimative						
		Fractions du portefeuille évalué :						
		- au coût de revient						
		- au cours de la bourse						
		- d'après la situation nette						
		- d'après la situation nette ré estimée						
		- d'après une valeur de rendement ou de rentabilité						
		- d'après d'autres méthodes (à préciser)						
		Valeur estimative du portefeuille						

Tableaux des Titres immobilisés de l'activité de portefeuille (TIAP)	Variation de la valeur des TIAP	Valeur	Valeur comptable nette	Valeur estimative
		Portefeuille Mouvements de l'exercice		
		Montant à l'ouverture de l'exercice		
		Acquisition de l'exercice		
		Cession de l'exercice (en prix de vente)		
		Reprise de dépréciations sur titres cédés		
		Plus-values sur cession de titres :		
		- détenus au début de l'exercice		
		- acquis dans l'exercice		
		Variation de la dépréciation du portefeuille		
		Autres variations de plus-values latentes :		
		- sur titres acquis dans l'exercice		
		- sur titres acquis antérieurement		
		Autres mouvements comptables (à préciser)		
		Montant à la clôture de l'exercice		

COMPTE FINANCIER AGREGE 2021

Annexe 11 - tableau des flux de trésorerie

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	EXERCICE 2020	EXERCICE 2021
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
ENCAISSEMENTS	229 317 378,65 €	246 476 482,28 €
DECAISSEMENTS		
Enveloppe de fonctionnement	- 29 570 711,12 €	- 29 367 334,40 €
Enveloppe de personnel	- 187 830 603,24 €	- 192 748 616,51 €
Enveloppe de fonctionnement (hors charges de personnel)		
Enveloppe d'intervention : dispositifs pour compte propre		
TOTAL (I)	11 916 064,29 €	24 360 531,37 €
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS		
DECAISSEMENTS	- 14 820 602,19 €	- 26 823 323,73 €
TOTAL (II)	- 14 820 602,19 €	- 26 823 323,73 €
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Dotations en capitaux propres	1 975 373,95 €	4 093 691,23 €
Emissions d'emprunts	- €	142 500,00 €
Autres opérations	3 566,25 €	1 215,00 €
DECAISSEMENTS		
Remboursements d'emprunts	- 280 194,00 €	- 310 265,36 €
Autres opérations	- 800,00 €	- 3 600,00 €
TOTAL (III)	1 697 946,20 €	3 923 540,87 €
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GEREES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS	2 247 452,81 €	1 074 210,59 €
DECAISSEMENTS	- 3 137 442,48 €	- 5 600 625,27 €
TOTAL (IV)	- 889 989,67 €	- 4 526 414,68 €
VARIATION DE TRESORERIE (V= I+II+III+IV)	- 2 096 581,37 €	- 3 065 666,17 €
TRESORERIE A L'OUVERTURE	37 971 677,40 €	35 875 096,03 €
TRESORERIE A LA CLOTURE	35 875 096,03 €	32 809 429,86 €

COMPTE DE RESULTAT AGREGÉ 2021

CHARGES	EX 2021	EX 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	16 344,65	9 082,05
Marchandises et approvisionnements, travaux et services & charges liées à la variation des stocks	23 921 775,03	25 928 161,65
Charges de personnel		
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>	114 245 106,77	110 383 770,62
<i>Charges sociales</i>	75 808 370,86	74 982 258,28
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	558 364,67	367 633,08
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)*	7 793 903,25	6 980 914,02
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	14 900 210,04	14 338 135,39
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	237 244 075,27	232 989 955,09
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	237 244 075,27	232 989 955,09
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt	2 158,52	2 895,44
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	7 792,42	2 027,00
Autres charges financières	147,70	109,60
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	10 098,64	5 032,04
Impôt sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	9 071 360,02	5 624 786,15
TOTAL CHARGES	246 325 533,93	238 619 773,28

PRODUITS	EX 2021	EX 2020
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	199 383 346,00	193 557 164,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	12 198 976,10	8 865 553,28
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs	9 055,24	17 951,93
Produits de la fiscalité affectée	1 925 398,92	1 904 336,57
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	20 245 506,63	19 480 486,60
Produits de cessions d'éléments d'actif	2 589,00	131 400,92
Autres produits de gestion	1 502 381,31	1 228 305,70
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	83 454,81	3 025 565,14
Reprises du financement rattaché à un actif	10 972 030,61	10 404 995,38
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	246 322 738,62	238 615 759,52
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées	130,64	178,02
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change	2 584,56	3 790,20
Autres produits financiers	80,11	45,54
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 795,31	4 013,76
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	246 325 533,93	238 619 773,28

COMPTE DE RESULTAT UNICAEN 2021

CHARGES	EX 2021	EX 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats	16 344,65	9 082,05
Marchandises et approvisionnements, travaux et services & charges liées à la variation des stocks	23 921 775,03	25 928 161,65
Charges de personnel		
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>	114 245 106,77	110 383 770,62
<i>Charges sociales</i>	75 808 370,86	74 982 258,28
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	558 364,67	367 633,08
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)*	7 787 883,29	6 980 914,02
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	7 229 423,39	6 337 215,46
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	229 567 268,66	224 989 035,16
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	229 567 268,66	224 989 035,16
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt		45,44
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change	7 792,42	2 027,00
Autres charges financières	147,70	109,60
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	7 940,12	2 182,04
Impôt sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	6 772 628,42	3 328 646,11
TOTAL CHARGES	236 347 837,20	228 319 863,31

PRODUITS	EX 2021	EX 2020
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	196 360 419,00	190 319 895,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	11 108 299,76	8 515 855,16
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs	9 055,24	17 951,93
Produits de la fiscalité affectée	2 377 490,86	2 254 034,69
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	20 217 350,10	19 460 395,87
Produits de cessions d'éléments d'actif	2 589,00	9 601,00
Autres produits de gestion	2 067 402,82	1 228 305,70
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	83 454,81	3 025 565,14
Reprises du financement rattaché à un actif	4 118 980,30	3 484 245,06
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	236 345 041,89	228 315 849,55
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées	130,64	178,02
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change	2 584,56	3 790,20
Autres produits financiers	80,11	45,54
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	2 795,31	4 013,76
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	236 347 837,20	228 319 863,31

COMPTE DE RESULTAT BAIM 2021

CHARGES	EX 2021	EX 2020
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Achats		
Marchandises et approvisionnements, travaux et services & charges liées à la variation des stocks		
Charges de personnel		
<i>Salaires, traitements et rémunérations diverses</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>		
Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)*	6 019,96	
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables des actifs cédés	7 670 786,65	8 000 919,93
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	7 676 806,61	8 000 919,93
CHARGES D'INTERVENTION		
Dispositif d'intervention pour compte propre		
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme		
Dotations aux provisions et dépréciations		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	7 676 806,61	8 000 919,93
CHARGES FINANCIÈRES		
Charges d'intérêt	2 158,52	2 850,00
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Pertes de change		
Autres charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	2 158,52	2 850,00
Impôt sur les sociétés		
RESULTAT DE L'ACTIVITE (BENEFICE)	2 298 731,60	2 296 140,04
TOTAL CHARGES	9 977 696,73	10 299 909,97

PRODUITS	EX 2021	EX 2020
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)		
Subventions pour charges de service public	3 047 927,00	3 237 269,00
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Subventions spécifiquement affectées au financement de certaines charges d'intervention en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée		
Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)		
Ventes de biens ou prestations de services	53 508,50	20 090,73
Produits de cessions d'éléments d'actif		121 799,92
Autres produits de gestion	23 210,92	
Production stockée et immobilisée		
Produits perçus en vertu d'un contrat concourant à la réalisation d'un service public		
Autres produits		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif	6 853 050,31	6 920 750,32
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	9 977 696,73	10 299 909,97
PRODUITS FINANCIERS		
Produits des participations et des prêts		
Produits nets sur cessions des immobilisations financières		
Intérêts sur créances non immobilisées		
Produits des valeurs mobilières de placement et de la trésorerie		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Gains de change		
Autres produits financiers		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-
RESULTAT DE L'ACTIVITE (PERTE)		
TOTAL PRODUITS	9 977 696,73	10 299 909,97

BILAN AGREGÉ 2021

ACTIF	Exercice 2021			EX 2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 290 603,14	- 1 226 436,39	1 064 166,75	948 992,63
			-	-
Immobilisations corporelles	363 606 025,02	- 103 449 532,35	260 156 492,67	248 075 052,76
Terrains	51 005 285,64	- 761,58	51 004 524,06	51 002 286,94
Constructions	219 099 468,13	- 56 703 553,46	162 395 914,67	168 542 408,34
Installations techniques, matériels, et outillage	37 384 890,58	- 25 331 374,39	12 053 516,19	11 146 141,60
Collections	24 978,74	- 9 624,84	15 353,90	553,17
Biens historiques et culturels	3 972,89	-	3 972,89	-
Autres immobilisations corporelles	30 653 349,79	- 21 404 218,08	9 249 131,71	8 813 554,81
Immobilisations mises en concession			-	-
Immobilisations corporelles en cours	25 026 490,18		25 026 490,18	7 996 596,22
Avances et acomptes sur commandes	407 589,07		407 589,07	573 511,68
Immobilisations grevées de droits			-	-
Immobilisations corporelles (biens vivants)			-	-
Immobilisations financières	18 595,00		18 595,00	16 210,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	365 915 223,16	- 104 675 968,74	261 239 254,42	249 040 255,39

ACTIF CIRCULANT				
Stocks	807 288,02	- 697 176,51	110 111,51	120 328,63
Créances	27 145 621,76	- 500 885,21	26 644 736,55	25 079 358,18
Créances sur des entités publiques des OI et la CE	21 587 945,38		21 587 945,38	17 239 599,70
Créances clients et comptes rattachés	5 540 710,47	- 164 196,75	5 376 513,72	7 810 428,61
Créances sur les redevables			-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	4 923,06		4 923,06	
Créances pour ORT (dispositifs d'intervention)			-	-
Créances sur les autres débiteurs	12 042,85	- 336 688,46	324 645,61	29 329,87
Charges constatées d'avance	98 058,31		98 058,31	261 595,40
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	28 050 968,09	- 1 198 061,72	26 852 906,37	25 461 282,21
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités	32 809 429,86		32 809 429,86	35 875 096,03
Autres				
TOTAL TRESORERIE	32 809 429,86	-	32 809 429,86	35 875 096,03
Comptes de régularisation				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	426 775 621,11	- 105 874 030,46	320 901 590,65	310 376 633,63

PASSIF	EX 2021	EX 2020
FONDS PROPRES		
Financements reçus	232 856 810,97	227 461 349,22
Financement de l'actif par l'Etat	163 870 709,08	164 665 390,38
Financement de l'actif par des tiers	68 986 101,89	62 795 958,84
Fonds propres des fondations		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	24 363 827,55	24 363 827,55
Report à nouveau	16 372 594,93	10 729 194,90
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	9 071 360,02	5 624 786,15
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	282 664 593,47	268 179 157,82
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	17 285,91	
Provisions pour charges	671 317,00	594 720,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	688 602,91	594 720,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	4 890 160,76	5 057 926,12
Dettes financières et autres emprunts	7 218,64	7 218,64
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	4 897 379,40	5 065 144,76
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 369 661,16	3 938 816,22
Dettes fiscales et sociales	7 618 588,19	7 234 647,46
Avances et acomptes reçus	17 004 956,78	21 808 910,37
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers		931 113,61
Autres dettes non financières	768 978,65	91 585,50
Produits constatés d'avance	3 888 830,09	2 532 537,89
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	32 651 014,87	36 537 611,05
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	320 901 590,65	310 376 633,63

BILAN UNICAEN 2021

ACTIF	Exercice 2021			EX 2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	2 290 603,14	- 1 226 436,39	1 064 166,75	948 992,63
Immobilisations corporelles	68 403 685,48	- 46 750 008,40	21 653 677,08	20 020 044,31
Terrains	2 237,12			
Constructions	255 249,05	- 4 791,09	250 457,96	12 754,39
Installations techniques, matériels, et outillage	37 384 890,58	- 25 331 374,39	12 053 516,19	11 146 141,60
Collections	24 978,74	- 9 624,84	15 353,90	553,17
Biens historiques et culturels	3 972,89		3 972,89	
Autres immobilisations corporelles	30 653 349,79	- 21 404 218,08	9 249 131,71	8 813 554,81
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	71 211,77		71 211,77	34 061,80
Avances et acomptes sur commandes	7 795,54		7 795,54	12 978,54
Immobilisations grevées de droits			-	
Immobilisations corporelles (biens vivants)			-	
Immobilisations financières	18 595,00		18 595,00	16 210,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	70 712 883,62	- 47 976 444,79	22 736 438,83	20 985 246,94

ACTIF CIRCULANT				
Stocks	807 288,02	- 697 176,51	110 111,51	120 328,63
Créances	26 368 321,34		26 204 124,59	24 949 489,20
Créances sur des entités publiques des OI et la CE	21 165 066,30		21 165 066,30	17 541 832,35
Créances clients et comptes rattachés	5 522 977,59	- 164 196,75	5 358 780,84	7 789 313,38
Créances sur les redevables	12 042,85		12 042,85	20 551,12
Avances et acomptes versés sur commandes	4 923,06		4 923,06	
Créances pour ORT (dispositifs d'intervention)			-	
Créances sur les autres débiteurs	- 336 688,46		- 336 688,46	- 402 207,65
Charges constatées d'avance	98 058,31		98 058,31	261 595,40
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	27 273 667,67		26 412 294,41	25 331 413,23
TRESORERIE	32 809 429,86		32 809 429,86	35 875 096,03
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Autres				
TOTAL TRESORERIE	32 809 429,86	-	32 809 429,86	35 875 096,03
Comptes de régularisation				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	130 795 981,15	- 47 976 444,79	81 958 163,10	82 191 756,20

PASSIF	EX 2021	EX 2020
FONDS PROPRES		
Financements reçus	13 897 022,54	13 711 852,47
Financement de l'actif par l'Etat	2 674 398,03	2 707 373,57
Financement de l'actif par des tiers	11 222 624,51	11 004 478,90
Fonds propres des fondations		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	16 363 827,55	16 363 827,55
Report à nouveau	14 076 454,89	10 729 194,90
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	5 312 216,48	6 496 734,37
Provisions réglementées		3 328 646,11
TOTAL FONDS PROPRES	49 649 521,46	50 630 255,40
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	688 602,91	594 720,00
Provisions pour risques	17 285,91	
Provisions pour charges	671 317,00	594 720,00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	688 602,91	594 720,00
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers		
Dettes financières et autres emprunts	7 218,64	7 218,64
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	7 218,64	7 218,64
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 221 466,38	3 912 691,26
Dettes fiscales et sociales	7 618 588,19	7 233 297,96
Avances et acomptes reçus	16 114 956,78	16 267 114,69
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers		
Autres dettes non financières	768 978,65	1 013 920,36
Produits constatés d'avance	3 888 830,09	2 532 537,89
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	31 612 820,09	30 959 562,16
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	81 958 163,10	82 191 756,20

BILAN BAIM 2021

ACTIF	Exercice 2021			EX 2020
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	295 202 339,54	- 56 699 523,95	238 502 815,59	228 055 008,45
Terrains	51 003 048,52	- 761,58	51 003 810,10	51 002 286,94
Constructions	218 844 219,08	- 56 698 762,37	162 145 456,71	168 529 653,95
Installations techniques, matériels, et outillage				
Collections				
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	24 955 278,41		24 955 278,41	7 962 534,42
Avances et acomptes sur commandes	399 793,53		399 793,53	560 533,14
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles (biens vivants)				
Immobilisations financières	-			
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	295 202 339,54	- 56 699 523,95	238 502 815,59	228 055 008,45

ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Créances	440 611,96		440 611,96	121 090,23
Créances sur des entités publiques des OI et la CE	422 879,08		422 879,08	99 975,00
Créances clients et comptes rattachés	17 732,88		17 732,88	21 115,23
Créances sur les redevables				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances pour ORT (dispositifs d'intervention)				
Créances sur les autres débiteurs				
Charges constatées d'avance	-		-	-
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	440 611,96		440 611,96	121 090,23
TRESORERIE				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Autres				
TOTAL TRESORERIE				
Comptes de régularisation				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL	295 642 951,50	- 56 699 523,95	238 943 427,55	228 176 098,68

PASSIF	EX 2021	EX 2020
FONDS PROPRES		
Financements reçus	218 959 788,43	213 749 496,75
Financement de l'actif par l'Etat	161 196 311,05	161 958 016,81
Financement de l'actif par des tiers	57 763 477,38	51 791 479,94
Fonds propres des fondations		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	8 000 000,00	8 000 000,00
Report à nouveau	2 296 140,04	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 759 143,54	2 296 140,04
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES	233 015 072,01	224 045 636,79
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires		
Emprunts souscrits auprès des établissements financiers	4 890 160,76	5 057 926,12
Dettes financières et autres emprunts		
TOTAL DES DETTES FINANCIERES	4 890 160,76	5 057 926,12
DETTES NON FINANCIERES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	148 194,78	26 124,96
Dettes fiscales et sociales		1 349,50
Avances et acomptes reçus	890 000,00	5 691 795,68
Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers		
Autres dettes non financières		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	1 038 194,78	5 719 270,14
TRESORERIE		
Autres éléments de trésorerie passive		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecarts de conversion Passif		
TOTAL GENERAL	238 943 427,55	234 822 833,05

Délibération N°2022-024

Affectation du résultat du compte financier 2021 et des comptes de report à nouveau

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,*

Article 1 :

Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat de l'exercice 2021 à hauteur de 9 071 360 € en réserves, dont :

- Unicaen : 6 772 628 €
- BAIM : 2 298 732 €

Le conseil d'administration décide d'affecter les comptes de report à nouveau en réserves selon la répartition suivante :

- Unicaen : 14 076 455 €
- BAIM : 2 296 140 €

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,



Lamri ABOUI

Délibération N°2022-025

Propositions d'admissions en non-valeurs et de remises gracieuses

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu la proposition de M. l'Agent comptable de l'Université,*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les admissions en non-valeurs et les remises gracieuses proposées pour un montant total de 3 046,15 euros.

Annexe : Tableau des admissions en non-valeurs et des remises gracieuses.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Décision d'admissions en non-valeur et remise gracieuse au titre de l'année 2022

CREANCES								
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant en DI	Motif irrecouvrabilité
1010	924	UFR PSYCHO	RT	300061733	20/21 F210083672 Compétences fondamentales en neuropsychologie	30/09/2021	1 320,00 €	Etudiante étrangère / Gabon
1010	910	IAE	RT	300031863	19/20 F210074856 M1 Management sectoriel P.Management et Qualité des soins en gérontologie	14/01/2020	185,00 €	SATD bancaire et employeur infructueuse
TOTAL CREANCES PRESENTEES EN NON-VALEUR							1 505,00 €	

PAIE								
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Type	N° pièce	Texte	Date pièce	Montant dû	Motif irrecouvrabilité
TOTAL PRESENTE EN NON-VALEUR AU TITRE DE LA PAIE							- €	

REMISES GRACIEUSES								
Société	UB	Nom Unité Budgétaire	Type	N° pièce	Texte	date de pièce	Montant remise	Remarque
1010		PAIE	KG	40000835	Trop perçu du mois de janvier	18/02/2022	1 541,15 €	Agent décédé
TOTAL REMISES GRACIEUSES							1 541,15 €	

TOTAL GENERAL ADMISSIONS AU 11/03/2022	3 046,15 €
---	-------------------

Admissions en non-valeur et remise gracieuse arrêtées à la somme de trois mille quarante-six euros et quinze centimes

Le 11/03/2022
Le Président de Unicaen

Délibération N°2022-026

Voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis du comité technique du 24 février 2022,*

Article 1 :

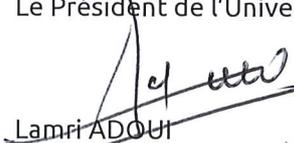
Le Conseil d'Administration approuve les modalités temporaires d'accès au corps des professeurs des universités proposées.

Annexe : Voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités.

Résultat du vote : Unanimité (27 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

**Proposition soumise à l'avis du Comité technique du 24 février 2022
Conseil d'administration du 12 mars 2022**

Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences ;
- Vu le décret n°2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés ;
- Vu l'arrêté du 20 décembre 2021 fixant pour l'année 2021 et l'année 2022 la répartition par établissement public d'enseignement supérieur du nombre de promotions internes possibles en application du décret n°2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés (NOR ESRH2137161A) ;
- Vu l'arrêté du 7 février 2022 fixant certaines modalités de la procédure de promotion interne prévue par le décret n°2021-1722 du 20 décembre 2021 créant une voie temporaire d'accès au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés (NOR ESRH2203231A)
- Vu les modifications des lignes directrices de gestion ministérielles relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation relatives à la création d'une voie temporaire de promotion interne au corps des professeurs des universités et aux corps assimilés ;

Délibère :

Article 1 – Pour les campagnes 2021 et 2022, l'Université prend en compte les lignes directrices de gestion ministérielles. Celles-ci sont complétées des éléments suivants :

Article 2 – L'Université dispose, en application des dispositions de l'arrêté du 20 décembre 2021 de 7 possibilités de promotion au titre de 2021 et de 9 possibilités de promotion au titre de l'année 2022.

Article 3 – Les sections CNU dans lesquelles il existe un vivier de maîtres de conférences éligibles affectés dans une unité de recherche de l'établissement ont été identifiées après une campagne de fiabilisation du recueil des habilitations à diriger les recherches.

Les sections dans lesquelles sont ouvertes des promotions sont celles dans lesquelles, à l'échelle de l'établissement, la proportion de professeurs d'université parmi les enseignants-chercheurs est la plus faible.

Lorsque le ratio professeurs/ensemble des enseignants-chercheurs est inférieur ou égal à 20%, la section est ouverte au recrutement quelque soit le nombre de maîtres de conférences éligibles.

Lorsque le ratio est supérieur à 20%, la section est ouverte au recrutement au titre de 2021 ou 2022 si au moins deux maîtres de conférences ont été identifiés comme éligibles.

Article 4 – Au titre de 2021, les promotions sont ouvertes dans les sections 61, 08, 06, 31, 64, 87 et 69.

Article 5 – Au titre de 2022, les promotions sont ouvertes dans les sections 05, 63, 68, 32, 60, 28, 01, 74 et 09.

Article 6 – Les directeurs de composante d’affectation des candidats et les directeurs de l’Unité de recherche à laquelle appartiennent les candidats exprimeront un avis qui pourra être très favorable, favorable ou réservé après les évaluations par le CNU et avant les auditions par les comités d’audition.

Article 7 – Les comités d’audition seront nommés par le président pour chaque section. Les Vice-président Recherche ont vocation à y représenter le président. Les représentants de la section seront nommés sur proposition des assemblées consultatives de section parmi les professeurs des universités de l’établissement ou éventuellement parmi des professeurs des universités de la section extérieurs à l’Université de Caen Normandie.

Article 8 – Le président de l’Université consultera le Conseil d’administration restreint aux professeurs d’universités et personnels assimilés avant d’établir la liste des candidats dont la nomination est proposée.

Article 9 – Les présentes dispositions valent pour les campagnes 2021 et 2022. Les dispositions relatives aux campagnes suivantes feront l’objet d’un réexamen par le Comité social d’administration et le Conseil d’administration.

Délibération N°2022-027

Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis du comité technique du 3 mars 2022,*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les modalités relatives au régime indemnitaire des personnels et enseignants et chercheurs proposées.

Annexe : Régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Proposition soumise à l'avis du Comité technique du 3 mars 2022 Conseil d'administration du 12 mars 2022

Le conseil d'administration de l'université de Caen Normandie,

- Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
- Vu le décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs ;
- Vu l'arrêté du 29 décembre 2021 fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créées par l'article 2 du décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs (ESRH2127127A) ;
- Vu les lignes directrices de gestion ministérielles du 14 janvier 2022 relatives au régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs ;
- Vu le référentiel d'équivalences horaires des enseignants-chercheurs et des enseignants de l'Université de Caen Normandie ;

Délibère :

Article 1 – Pour l'année 2022, l'Université prend en compte les lignes directrices de gestion ministérielles. Celles-ci sont complétées des éléments suivants :

Article 2 – Les primes pour charges administratives définies dans le référentiel d'équivalences horaires des enseignants-chercheurs et des enseignants, lorsqu'elles bénéficient à des professeurs des universités ou à des maîtres de conférence, sont transposées à compter du 1^{er} septembre 2022 dans la composante liée à l'exercice de certaines fonctions ou responsabilités particulières pour les mêmes montants (vice-présidence et vice-présidence déléguée, direction d'UFR et direction de l'IAE).

Article 3 – Une prime liée à la direction des unités de recherche est créée à compter du 1^{er} septembre 2022 pour un montant annuel brut de 2 400 € au titre de la composante liée à l'exercice de certaines fonctions ou responsabilités particulières.

Article 4 – La prime individuelle prévue au 3^o de l'article 2 du décret n°2021-1895 est organisée pour l'année 2022 dans les conditions ci-dessous :

La prime individuelle pourra bénéficier à 68 enseignants-chercheurs, sans distinction de corps :

- 50% des primes individuelles seront attribuées au titre de l'activité scientifique. Leur montant annuel brut sera de 5 000 € ;
- 30% des primes individuelles seront attribuées au titre de l'investissement pédagogique. Leur montant annuel brut sera de 3 600 € ;
- 20% des primes individuelles seront attribuées au titre de l'accomplissement de tâches d'intérêt général et au titre de l'ensemble des missions. Leur montant annuel brut sera de 3 600 €.

Les primes individuelles accordées au titre de l'année 2022 sont accordées pour une durée de trois ans dans les conditions définies ci-dessus.

Article 4 – Le président de l'Université consultera le Conseil d'administration restreint avant d'établir la liste des bénéficiaires de la prime individuelle.



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Article 5 – Les présentes dispositions valent pour l'année et feront l'objet d'un réexamen par le Comité social d'administration et le Conseil d'administration pour les prochaines campagnes.



Normandie Université

Campus 1
Esplanade de la Paix · CS 14032 · 14032 Caen cedex 5
02 31 56 55 74
drh@unicaen.fr
www.unicaen.fr

Délibération N°2022-028

**Démarche HRS4R
(Stratégie européenne des ressources humaines pour la recherche)**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 mars 2022**

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis du comité technique du 3 mars 2022,*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve l'adhésion de l'Université à la charte européenne du chercheur et au code de conduite pour le recrutement des chercheurs ainsi que l'engagement de l'Université dans la démarche de labélisation associée.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI



Délibération N°2022-029

Projet de création d'un réseau d'universités européennes

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,

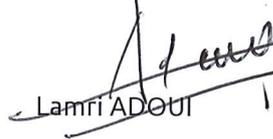
Article 1 :

Le Conseil d'Administration soutient le projet de constitution d'un réseau d'universités européennes, nommé EU-ACROSS (European University Alliance for Cross-Territorial and Cross-Disciplinary Actions), établi entre l'université d'Umeå (Suède), le consortium d'universités de Laponie (Finlande), l'université de Valladolid (Espagne), l'université de Sienne (Italie), l'université de Fribourg (Suisse), l'université de Pardubice (République tchèque), l'université de Skopje (Macédoine) et l'université de Caen Normandie.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération N°2022-030

Acceptation de plan de financement

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la recherche du 8 mars 2022,*

Article 1 :

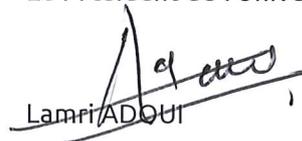
Le Conseil d'Administration approuve le plan de financement pour la recherche proposé.

Annexe : Plan de financement.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI



UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

Direction de la Recherche et de
l'Innovation (DRI)

Acceptation de Plan de financement & Demande de subvention Pour un programme de recherche

Lancé en 2015, ce programme collectif de recherche vise à inventorier dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne tous les éléments du dernier conflit qui sont conservés, disparus ou enfouis, et à en restituer la cohérence historique. Il vise particulièrement à étudier les différents éléments dans l'histoire du conflit et leur place dans les dispositifs militaires. Il porte donc aussi bien sur les vestiges liés à l'Occupation que sur les vestiges alliés ou les traces et aménagements témoignant du vécu du conflit par les victimes civiles.

Ce projet répond à un besoin urgent de gestion de ce patrimoine rencontré par tous les acteurs, qu'ils soient historiens, archéologues, élus ou passionnés. La mise en œuvre d'une cartographie constitue un objectif fondamental de ce projet initié par des chercheurs de la DRAC (Archéologie et Conservation des Monuments Historiques), de l'université de Caen (MRSH-Histémé), de l'Inrap et de la Région Normandie. Elle s'articule aussi étroitement avec la démarche partenariale portée par la Région Normandie visant à obtenir l'inscription des Plages du Débarquement au Patrimoine mondial, dans la mesure où elle permet de constituer un outil inégalé de connaissance et de gestion de ce patrimoine.

Type de programme	UNICAEN UFR/ Equipe / Responsable Scientifique	Intitulé du programme Partenaires Période de Réalisation	Coût total du programme	Demande DRAC Fonctionnement UNICAEN	Autofinancement (CD14-CD50) UNICAEN
Demande de subvention DRAC 2022	MRSH / HISTEME / François ROUQUET	Patrimoine des vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Normandie DRAC Normandie, UNICAEN 01/01/2022 – 31/12/2022	Total : 52 500€	Total : 41 000€	Total : 11 500 €

Avis de la Commission de la Recherche du 08/03/2022 :
Avis Commission du pilotage financier du 08/03/2022 :
Décision du Conseil d'Administration du 11/03/2022 :

Fait à Caen, le

Le Président de l'Université,

Lamri ADOUI

Délibération N°2022-031

Ouverture du D.U. Conseil patrimonial agence

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

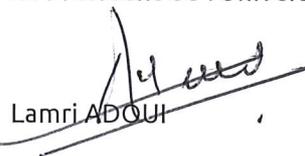
Article 1 :

Le Conseil d'Administration autorise l'ouverture du D.U. Conseil Patrimonial agence.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Délibération N°2022-032

Ouverture du Parcours GEIPI au sein des Licences Mécanique, EEEA, Sciences de la Vie et Sciences pour la santé

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

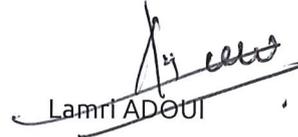
Article 1 :

Le Conseil d'Administration autorise l'ouverture du parcours GEIPI au sein des Licences Mécanique ;
Electronique, énergie électrique, automatique ; Sciences de la Vie ; Sciences pour la santé.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Délibération N°2022-033

Maquettes du DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 mars 2022**

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les maquettes du DEUST Préparateur, Technicien en pharmacie.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ABOUJ

Délibération N°2022-034

Modification des parcours de BUT 2

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

Article 1 :

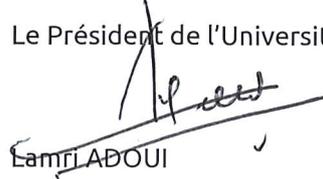
Le Conseil d'Administration approuve les modifications des parcours de BUT 2 proposées :

- remplacement d'un parcours en spécialité Techniques de commercialisation ;
- abandon d'un parcours dans la spécialité Métiers de la transition et de l'efficacité énergétique et dans la spécialité Informatique ;
- non reconduction de la licence professionnelle Métiers du tourisme.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,



SAMI ADOUI

Délibération N°2022-035

Modification de l'organisation des enseignements de la nouvelle offre de formation 2022-2027

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les modifications de l'organisation des enseignements de la nouvelle offre de formation proposées :

- Master Contrôle de gestion et audit organisationnel, parcours contrôleur de gestion business partner et amélioration continue ;
- Licence 2 et Licence 3 LLCER, parcours anglais ; Licence 1 LLCER, parcours espagnol, Licence 3 LLCER, parcours études nordiques.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Délibération N°2022-036

Accès aux formations de Masters : Modalités de recrutement (ajustements) et calendrier de recrutement en 1^{ère} année de master

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les ajustements des modalités de recrutement et le calendrier de recrutement en 1^{ère} année de master.

Annexe : Tableau des modalités d'accès en Masters.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,

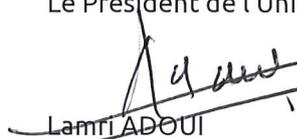

Lamri ADOUI

Tableau n°1 : Recrutement en première année de Master, dates de campagnes, modalités de sélection et éléments pris en considération pour l'année universitaire 2022-2023 :

Composante	Mention	Parcours	Modalités de sélection (dossier et/ou entretien, prérequis, concours, ...) Recrutement sur dossier ou Recrutement sur entretien ou Recrutement sur dossier puis entretien pour l'ensemble des candidats ou Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape	Mentions de Licences conseillées pour intégrer le Master	Attendus : ensemble des connaissances et compétences requises pour réussir dans cette formation (limités à 200 caractères, espaces compris)	Dates d'ouverture et de fermeture de la campagne de recrutement : - dépôt de candidatures	Éléments pris en considération lors : De l'examen du dossier De l'entretien	Composition de la commission de recrutement - Nombre et qualité des membres (3 membres au minimum parmi les enseignants-chercheurs et enseignants participant à la formation)
SEGGAT	Economie Appliquée (co-accréditation avec les Universités de Rouen et du Havre)	Advanced Applied Economics	Recrutement sur dossier puis sur entretien pour les seuls candidats retenus à l'issue de la première étape du dossier	Economie MIASHS Mathématiques appliquées Mathématiques	-Avoir des capacités et un intérêt pour la modélisation mathématique et économétrique des phénomènes économiques -Pouvoir suivre des enseignements entièrement dispensés en langue anglaise	Calendrier national (date à venir)	La commission pédagogique appréciera les résultats antérieurs du candidat et l'adéquation de son cursus avec la formation souhaitée. La commission pédagogique appréciera la motivation du candidat et l'adéquation de la formation souhaitée à son projet. L'entretien permettra de poursuivre le processus de sélection afin d'évaluer l'ensemble des éléments du dossier du candidat. L'entretien permettra ainsi au candidat d'expliquer son cursus antérieur, son projet et sa motivation pour intégrer la formation demandée. Il permettra également d'apprécier les qualités du candidat, son aptitude à suivre la formation et à obtenir son diplôme.	Nicolas DROUHIN (PU Caen); Nicolas ABBAD (MCF Rouen); Vincent IEHLE (PU ROUEN); Boniface MBIH (PU CAEN); Jean-Sébastien PENTECOTE (PU CAEN); Natacha RAFFIN (PU ROUEN); Fabrice VALOGNES (PU CAEN)

CALENDRIER DES SELECTIONS EN 1^{ERE} ANNEE DE MASTER – CFVU DU 02/03/2022.

Campagne principale :

- 25 avril au 27 mai 2022 : Dépôt des candidatures (phase principale)
- 30 mai au 24 juin 2022 : Notification aux étudiants des réponses à leurs demandes d'admission.
- 1^{er} au 8 juillet 2022 : Inscriptions des candidats admis (s'ils disposent à cette date des pièces nécessaire)
- A partir du 9 juillet 2022 : Démission des candidats non-inscrits
- A partir du 9 juillet 2022 : Etudes des saisines rectorales (étudiants en situation de Handicap)
- 11 et 12 juillet 2022 : Appel des candidats sur listes complémentaires
- 13 et 14 juillet 2022 : Confirmation des candidats
- 20 et 21 juillet 2022 : Inscription des candidats ayant confirmé (7 jours)

Calendrier des sélections en 1ere année de Master - Rentrée 2022 - Dates dérogatoires pour la FA/FC - CFVU du 02/03/2022

Composantes	Dates campagnes	Mention/Parcours
es Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement ; (SEGGAT)	14/02/2022 - 31/05/2022	Master 1 Controle de Gestion et audit organisat P. Controleur de gestion Business Partner & Amelioration Continue (BPAC) - FA + FC
es Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement ; (SEGGAT)	28/04/2022 - 15/06/2022	Master 1 Entreprenariat et Management de Projets P. Ingenierie des Projets Entrepreneuriaux (IPE) - FC
es Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement ; (SEGGAT)	25/04/2022 - 15/05/2022	Master 1 Geo., aménagement, envt. et developpement P. Territoires en transition : metiers du diagnostic et du dev. - FC
es Economiques, de Gestion, de Geographie et d'Amenagement ; (SEGGAT)	25/04/2022 - 15/05/2022	Master 1 Geo., aménagement, envt. et developpement P. Environnement, risques et diagnostics territoriaux - FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 23/03/2022	Master 1 Controle de Gestion et Audit Organisationnel P. Cont. de Gestion et Pilotage Digital de la Performance (CGPGP) - FA
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Controle de Gestion et Audit Organisationnel P. Cont. de Gestion et Pilotage Digital de la Performance (CGPGP) - FC
e universitaire de Management	21/02/2022 - 29/04/2022	Master 1 Controle de Gestion et Audit Organisationnel - a Evreux (FA/FC)
e universitaire de Management	14/02/2022 - 18/03/2022	Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance P. Charges d'Affaires Entreprises et Institutions (CAEI) - FA+FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 18/03/2022	Master 1 Monnaie, Banque, Finance, Assurance P. Responsable de clientele Professionnels et Agri (RCPA) - FA + FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Comptabilite, Controle, Audit (Formation continue)
e universitaire de Management	14/03/2022 - 25/04/2022	Master 1 Comptabilite, Controle, Audit (Apprentissage)
e universitaire de Management	14/02/2022 - 18/03/2022	Master 1 Gestion de patrimoine
e universitaire de Management	15/03/2022 - 08/05/2022	Master 1 Gestion de Production Logistique Achat

e universitaire de Management	14/02/2022 - 23/03/2022	Master 1 Gestion des Ressources Humaines - FA
e universitaire de Management	14/02/2022 - 03/06/2022	Master 1 Gestion des Ressources Humaines - FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 23/03/2022	Master 1 Marketing, vente P. Marketing Digital et Social Media - FA
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Marketing, vente P. Marketing Digital et Social Media - FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Management sectoriel P. Management des Etablissements et des Structures Gerontologiques (MESG) - FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Management sectoriel P. Management des Organisations Sociales (MOS) - FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Management sectoriel P. Management des Organisations Sociales (MOS) FOAD
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Management sectoriel P. Management de l'Economie Solidaire - Developpement Durable (MES - DD) - FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Management sectoriel P. Management et Coordination des Petites Unites de Sante (MC - PUS) - FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Management sectoriel P. Ingenierie et Management de l'Intervention Sociale (IMIS) - FC
e universitaire de Management	14/02/2022 - 30/06/2022	Master 1 Management sectoriel P. Management des organisations en sante - FC

Délibération N°2022-037

Dispositifs de soutien « Oui si » 2022-2023

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve les dispositifs de soutien « oui si » pour l'année universitaire 2022-2023.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ABOUI

Délibération N°2022-038

Modification du calendrier universitaire 2021-2022

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Réunion du 11 mars 2022**

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

Article 1 :

Le Conseil d'Administration approuve la modification du calendrier universitaire 2021-2022 proposée.

Annexe : Modification du calendrier universitaire.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,



Lamri ADOUI

Validé par le Conseil de la composante du : 25/06/2021

Pour information : Vacances scolaires 2021-2022 (Zone B) :

Vacances de Toussaint : Du samedi 23 octobre 2021 au lundi 8 novembre 2021
 Vacances de Noël : Du samedi 18 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022
 Vacances d'hiver : Du samedi 5 février 2022 au lundi 21 février 2022
 Vacances de printemps : Du samedi 9 avril 2022 au lundi 25 avril 2022

Site	Composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre					2ème semestre					Stage*								
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours	Vacances de Toussaint (le cas échéant)	Fin des cours du 1er semestre	Examens Semestre 1	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Vacances de Printemps	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	Stage inscrit dans maquette hors alternance	Durée de stage minimum	Durée de stage maximum	Durée de stage fixe	Date de début de stage	Date limite de fin de stage
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Biologie, agrosociétés parcours Ecoproduction, biotechnologies végétales et biovalorisation	06/09/2021	06/09/2021	Du 01/11 au 07/11	10/12/2021	du 13/12/2021 au 17/12/2021	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022	X	11/03/2022	du 14 au 18/03/2022 Filés	08/07/2022	du 20 au 24/06/2022 du 20/06 au 01/07/2022	X	Oui	8 semaines 280h	16 semaines 560h	X	21/03/2022	07/07/2022
Campus 1	UFR des Sciences	M1	Nutrition et sciences des aliments parcours Qualité des aliments et innovation santé	30/08/2021	30/08/2021	Du 01/11 au 07/11	10/12/2021	du 13/12/2021 au 17/12/2021	03/01/2022	Du 14 au 20/02/2022	X	04/03/2022	du 07/03 au 11/03/2022	24/06/2022	du 30/06/2022 au 01/07/2022	X	Oui	8 semaines 280h	12 semaines 420h	X	14/03/2022	10/06/2022

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	2ème semestre			Stage*					
				Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage
PRFS	UFR Santé	M2	Sciences du médicament parcours Drug design	13/07/2022	Du 03/01/2022 au 7/01/2022	15/07/2022	oui	5 mois	6 mois	6mois	à/c du 03/01/2022	08/07/2022

*** Durée des stages :**

Il s'agit de la durée qui a été fixée dans la maquette de formation lors de la demande d'accréditation.

Cas des stages facultatifs de découverte et d'orientation, la durée maximale est de 6 semaines (cf circulaire université du 15 avril 2015).

Autres stages, la durée maximale est de 6 mois (cf loi du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages.).

La durée doit être fixée selon les modalités suivantes :

Durée fixe, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois. Pour valider sa formation, l'étudiant devra effectuer un stage d'une durée de 4 mois, il ne pourra pas dépasser cette durée.

Durée minimum et maximum, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois à 6 mois, l'étudiant devra effectuer un stage de 4 mois minimum pour valider sa formation et de six mois maximum pour valider sa formation.

Date limite de fin de stage :

Les équipes pédagogiques doivent coordonner la durée et les périodes de stages avec les dates de jury d'examen.

La date limite des stages ne pourra être fixée au-delà de la date de soutenance des rapports de stage et des mémoires.

Lorsque le jury a délibéré, il n'est plus possible que l'étudiant puisse encore être en stage puisque sa formation est terminée.

Pour les stages de découverte et d'orientation, la date limite est fixée au 15 juillet pour toutes les formations (circulaire universitaire du 13 avril 2015).

Modification du calendrier universitaire 2021-2022-CFVU du 02/03/2022

Site	composante	diplôme /année	Intitulé légal de la formation	1er semestre				2ème semestre				Stage*						
				Accueil et information. Pour les L1 préciser le jour, l'heure et le lieu.	Début des cours du 2ème semestre	Vacances d'Hiver	Fin des cours du 2ème semestre	Examens Semestre 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 1	Examens Session 2	Date limite de soutenance des rapports de stages et des mémoires Session 2	stage inscrit dans maquette hors alternance	durée mini	durée maxi	durée fixe	date debut	date limite de fin de stage	
PRFS	UFR Santé	DFGSP2	Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques 2 ^e a		03/01/2022	du 14/02/2022 au 20/02/2022	30/04/2022	du 09/05/2022 au 24/05/2022			à compter du 23/06/2022		Stage d'Initiation au Développement et à la Recherche	4 semaines	12 semaines		à/c du 01/09/2021	15/07/2022 27/08/2022
PRFS	UFR Santé	DFGSP3	Diplôme de formation générale en sciences pharmaceutiques 3 ^e a		03/01/2022	du 14/02/2022 au 20/02/2022	30/04/2022	du 09/05/2022 au 24/05/2022			à compter du 23/06/2022		Stage d'Initiation au Développement et à la Recherche	4 semaines	12 semaines		à/c du 01/09/2021	15/07/2022 27/08/2022

Argumentaire : Il s'agit d'une erreur dans le calendrier initial. Ce stage est obligatoire dans le cadre de l'UELC en DFGSP2 ou DFGSP3 et il est réalisé pendant les vacances d'été en général dans un laboratoire de recherche. Nous l'étendons à l'année entière pour les étudiants redoublants qui auraient un semestre libre en enseignements.

*** Durée des stages :**

Il s'agit de la durée qui a été fixée dans la maquette de formation lors de la demande d'accréditation.

Cas des stages facultatifs de découverte et d'orientation, la durée maximale est de 6 semaines (cf circulaire université du 15 avril 2015).

Autres stages, la durée maximale est de 6 mois (cf loi du 10 juillet 2014 sur l'encadrement des stages.).

La durée doit être fixée selon les modalités suivantes :

Durée fixe, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois. Pour valider sa formation, l'étudiant devra effectuer un stage d'une durée de 4 mois, il ne pourra pas dépasser cette durée.

Durée minimum et maximum, exemple : la maquette indique un stage de 4 mois à 6 mois, l'étudiant devra effectuer un stage de 4 mois minimum pour valider sa formation et de six mois maximum pour valider sa formation.

Date limite de fin de stage :

Les équipes pédagogiques doivent coordonner la durée et les périodes de stages avec les dates de jury d'examen.

La date limite des stages ne pourra être fixée au-delà de la date de soutenance des rapports de stage et des mémoires.

Lorsque le jury a délibéré, il n'est plus possible que l'étudiant puisse encore être en stage puisque sa formation est terminée.

Pour les stages de découverte et d'orientation, la date limite est fixée au 15 juillet pour toutes les formations (circulaire universitaire du 13 avril 2015).

Délibération N°2022-039

Subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes

CONSEIL D'ADMINISTRATION Réunion du 11 mars 2022

*Vu l'article L712-3 du code de l'éducation,
Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 2 mars 2022,*

Article 1 :

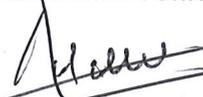
Le Conseil d'Administration approuve les subventions sur le fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes proposées.

Annexe : Tableau des subventions.

Résultat du vote : Unanimité (29 pour).

Fait à Caen, le 14 mars 2022,

Le Président de l'Université,


Lamri ADOUI

Association	Objet de la manifestation	Date projet	Montant demandé (en €)	Montant proposé (en €)	note
ACT'ifs	Les Ondées	le 4 juin 2022	3 500,00 €	3 500,00 €	
Togoban	Togo 2022 : Partage autour de la communication et de nos cultures	du 29 mai au 19 Juin	2 250,00 €	2 250,00 €	
Pelicaen SH	Projet de Sensibilisation et Dépistage De Diabète au Togo	5 semaines entre Juillet et Aout	2 850,00 €	2 850,00 €	
Pelicaen SH	Santé Sexuelle et précarité menstruelle au Togo	5 semaines entre Juillet et Aout	2 850,00 €	2 850,00 €	
Corpo Sciences Caen	Journée Culturelle	le 5 avril 2022	700,00 €	700,00 €	
Corpo Sciences Caen	Colloque : La place de l'environnement dans les sciences	Le 4 avril 2022	800,00 €	800,00 €	
Corpo Sciences Caen	Week-end à Paris	samedi 5 et dimanche 6 mars 2022	2 800,00 €	2 800,00 €	
FCBN	Nuit de la culture étudiante	le 31 mars 2022	1 300,00 €	1 300,00 €	
FCBN	Valorise ton CV !	Le 15 mars 2022	600,00 €	600,00 €	
Lex Cadomus	Semaine de Défense des Droits	du 4 au 8 avril 2022	1 994,00 €	1 994,00 €	
Lex Cadomus	Normandie Eloquence	le 9 avril 2022	648,38 €	648,38 €	
Lex Cadomus	Coupe des masters	le 26 mars 2022	1 000,00 €	1 000,00 €	1 abstention
TOTAL SUBVENTIONS			21 292,38 €	21 292,38 €	